



**PRÉFET  
DE LA MOSELLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Comité local de l'air

## PPA - autres actions pour la qualité de l'air

**13 avril 2021**

# Comité local de l'air – 13 avril 2021

## 1 – Points d'actualité (DREAL - ATMO)

- Confinement et qualité de l'air

## 2 – Bilan QA 2015 – 2020 : concentration / émissions (ATMO)

- Qu'est-ce qu'on respire ? – D'où ça vient ?
- **Temps d'échange 1**

## 3 – Partage de l'avancement et évaluation du PPA (DREAL - ATMO)

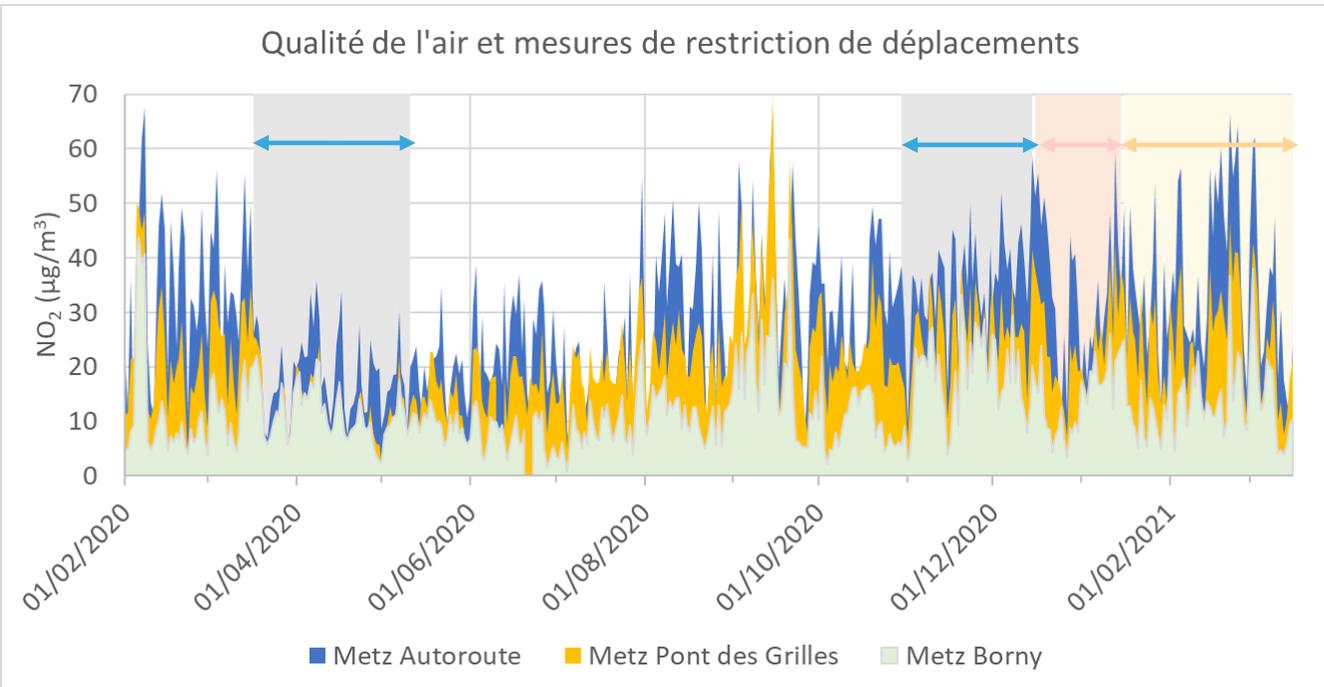
- Méthode d'évaluation proposée
- Bilan de la mobilisation - Actions mises en œuvre
- Planning prévisionnel
- Lancement de l'évaluation en cours : enquête - exemples quantitatifs et qualitatifs
- **Temps d'échange 2**
- Focus action T6 : programme InTerLUD (CEREMA)

## 4 - Plan d'action pour l'air du PCAET – étude d'opportunité ZFE-m

- État des lieux réglementaire et champ d'application (DREAL)
- Projet PCAET Metz Métropole – plan d'action QA / ZFE-m (METZ M)
- **Temps d'échange 3**

# Effet confinement : le NO<sub>2</sub> en baisse, l'ozone en hausse, les PM + ou - stables

## La baisse de trafic de 70 % est au centre des causes de l'évolution de la qualité de l'air au printemps 2020



Confinements ← →

Couvre-feu ← →

### Pendant la période de confinement sur le Grand Est : Évolution des concentrations au printemps 2020

- **NO<sub>2</sub>** : -40 à -45 % qu'à la même période les 4 années précédentes.
- **PM** variables en fonction de la météo
- **Ozone** élevé à cause du beau temps

#### Sur Metz:

- La station du Pont des Grilles est la plus « sensible » aux effets confinements.
- Le 2<sup>ème</sup> confinement et les couvre feu : moins d'impacts sur la qualité de l'air que le 1<sup>er</sup> confinement.
- Metz Centre: concentrations intermédiaires entre Borny et Pont des Grilles.

#### Sur Thionville:

- Thionville Piscine : niveaux et évolutions semblables à ceux de Metz Borny.
- Thionville Centre: semblables à Metz Centre

## En deux parties :

### I. Un bilan de la qualité de l'air sur les cinq années du PPA

- Présentation 2014-2019

### II. Une évaluation des actions

- La méthodologie
- Des exemples



# Bilan 2015-2020 de la qualité de l'air sur le PPA des 3 Vallées



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GRAND EST**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
de l'environnement,  
de l'aménagement  
et du logement

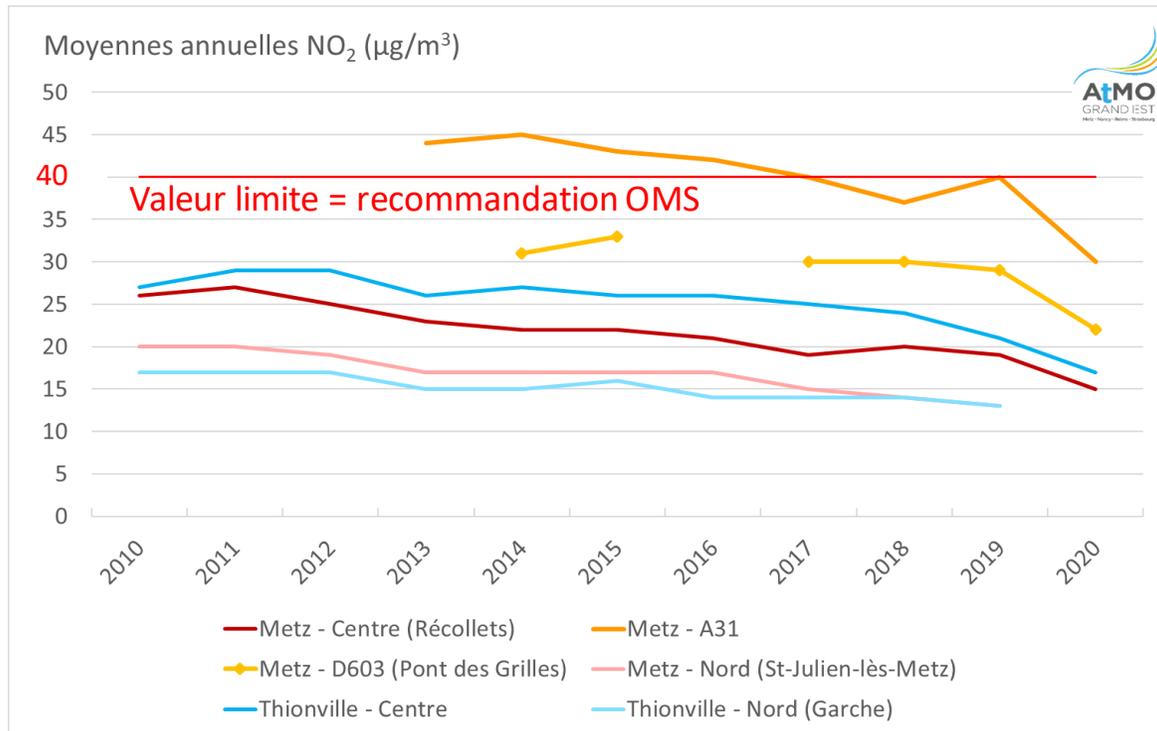
Comité local de l'air

13 avril 2021

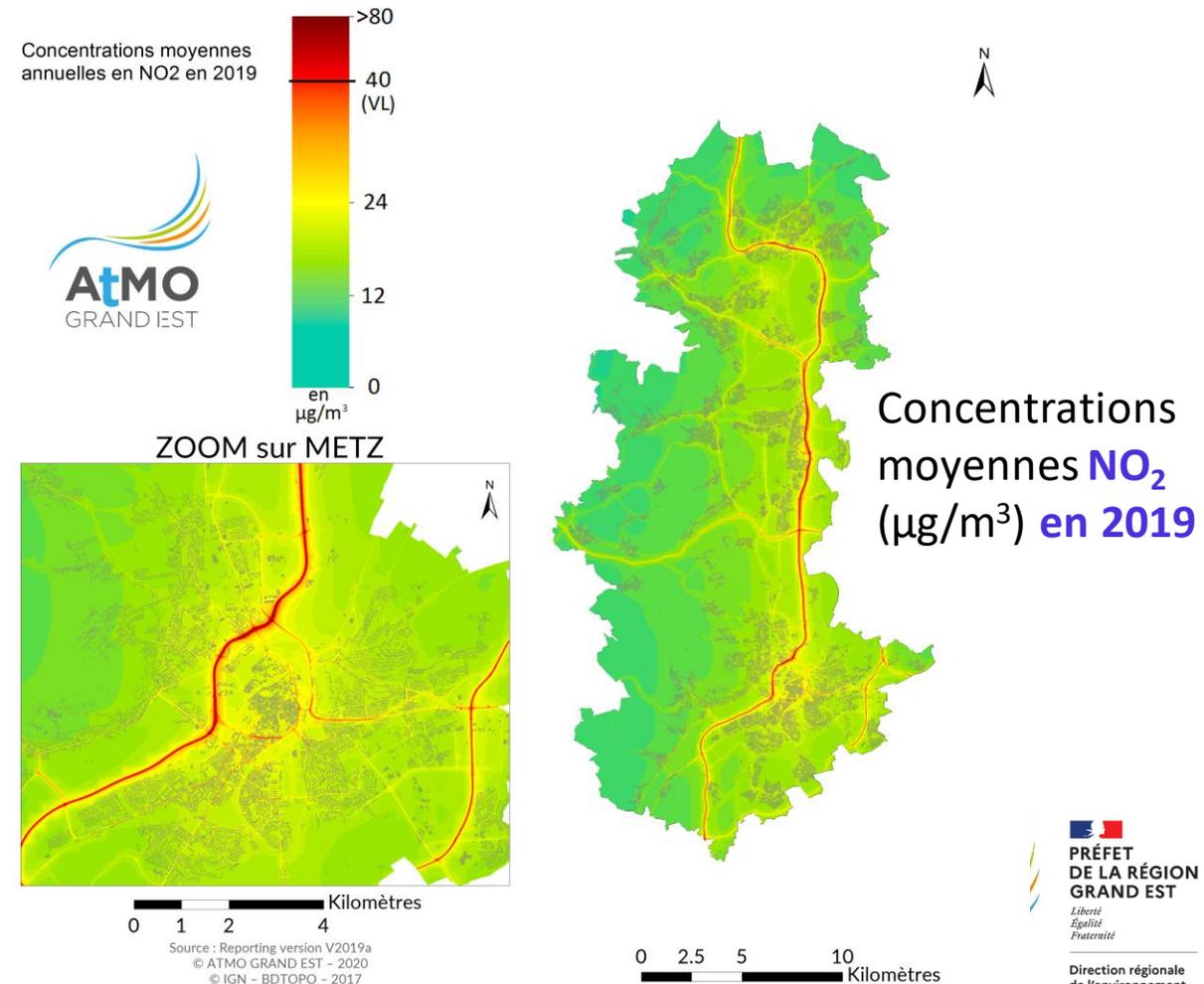


# Que respirons-nous ? Du dioxyde d'azote, dont les concentrations diminuent

Les stations « trafic » sont sous la valeur limite : Un polluant qui se superpose au réseau routier et un effet bénéfique du confinement à confirmer.

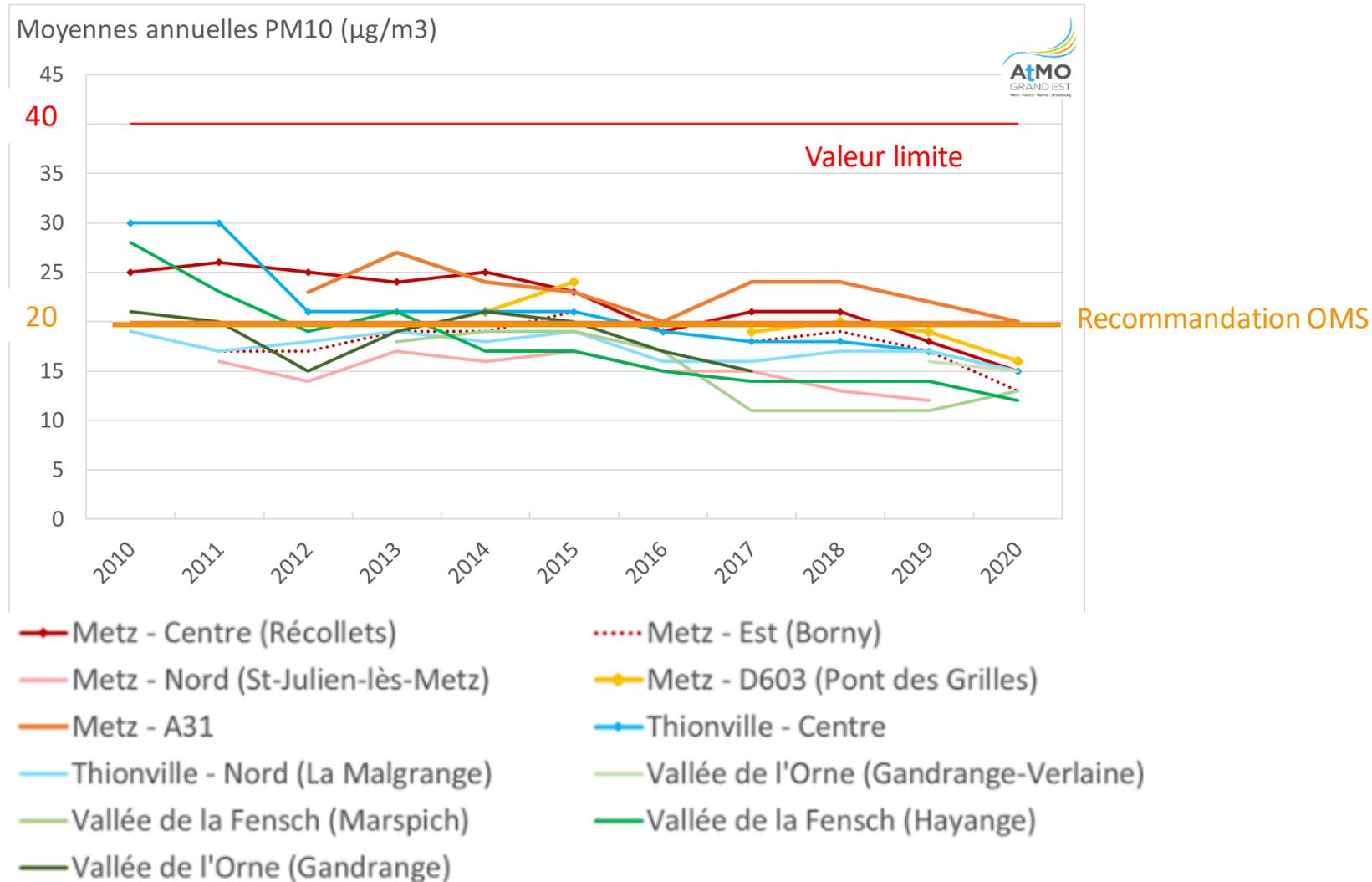


Population exposée à des dépassements de 40 µg/m<sup>3</sup> en moyenne annuelle: en 2019 et 2020 < 100 personnes



# Que respirons-nous ? Des particules, dont les concentrations diminuent aussi

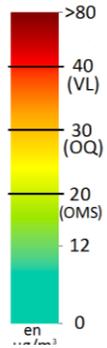
## PM10 : Des concentrations mesurées sous la valeur de l'OMS depuis 2019 sauf à Metz – A 31



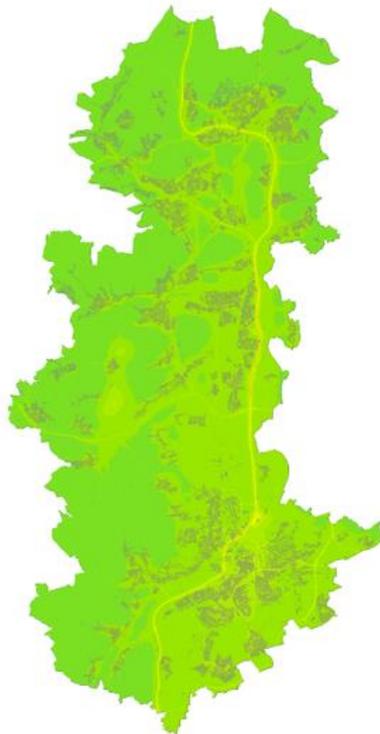
# Que respirons-nous ? Des particules, dont les concentrations diminuent aussi

## PM10 : une répartition des concentrations plus homogène sur le territoire

Concentrations moyennes **PM10** ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) en 2020



en 2019



en 2020

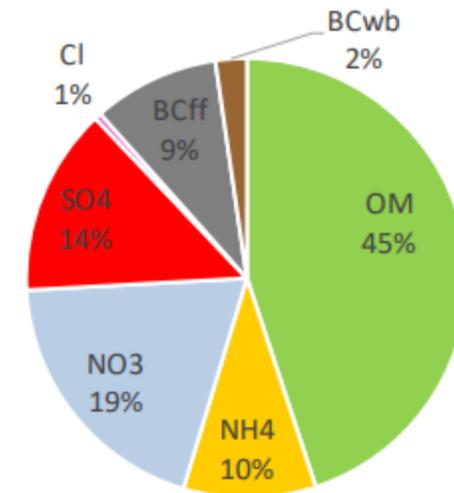


Population exposée à des dépassements de  $20 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne annuelle:

- environ 300 personnes en 2019
- moins de 100 personnes en 2020

**Recherche en cours : Caractériser les particules, leurs sources et les impacts sanitaires :**

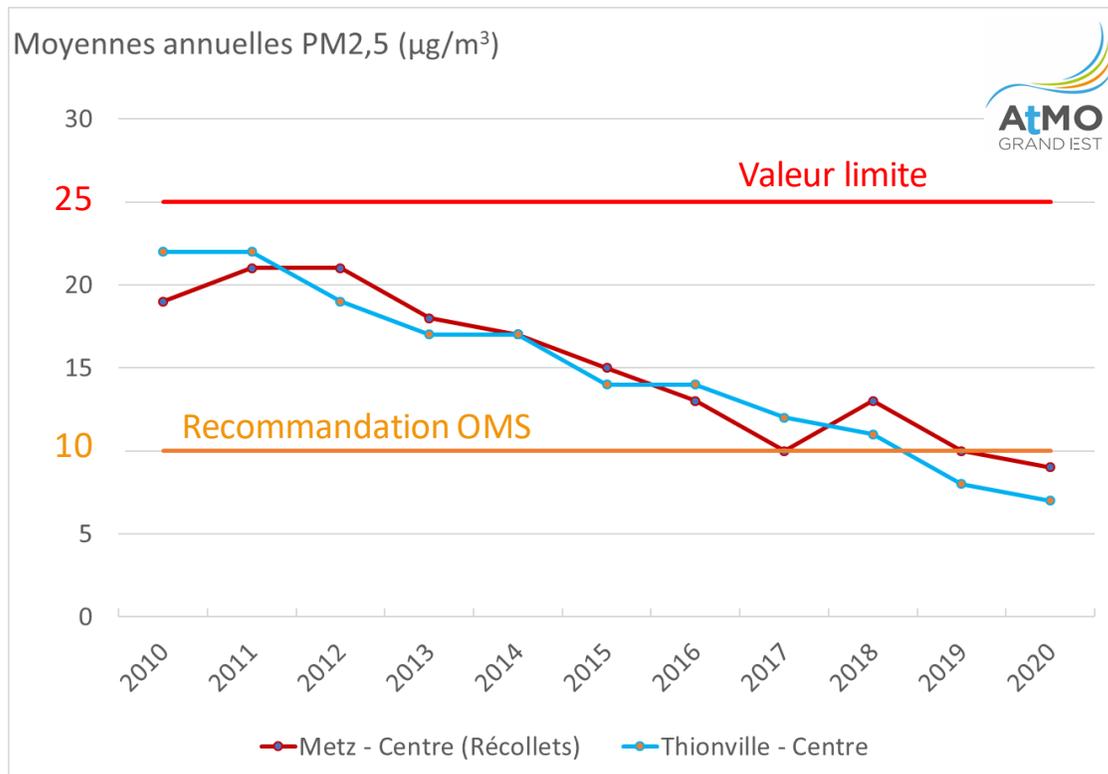
Depuis début 2018 mesures de la spéciation chimique des particules à Metz-Borny.



*Moyenne de la composition des PM1 sur la période mars 2018 - février 2019*

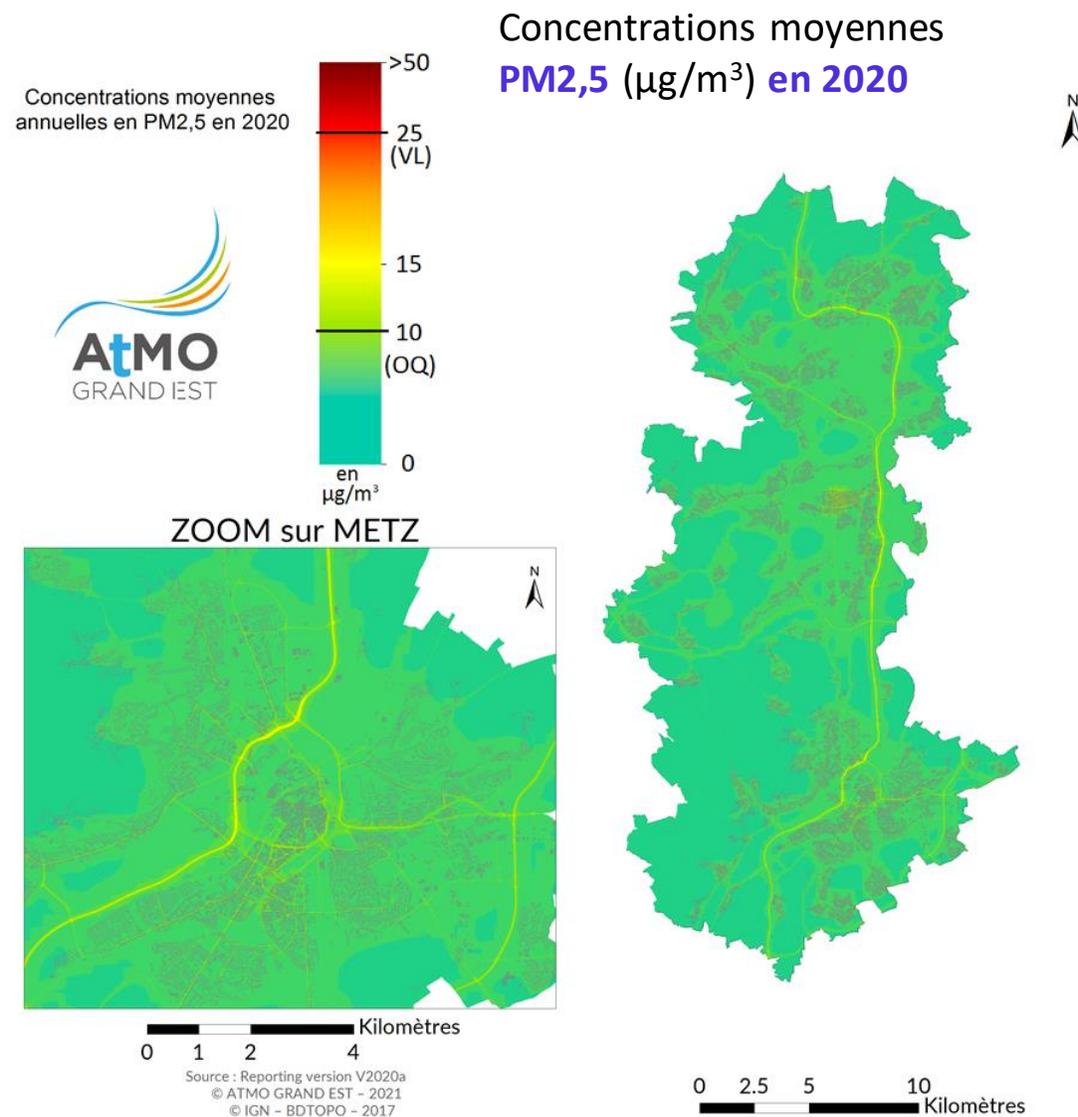
# Que respirons-nous ? Des particules fines, aux concentrations sous le seuil OMS

## PM2.5 : Une baisse de plus de 50 % sur les 10 dernières années, un effet confinement à confirmer



Population exposée à des dépassements de  $10 \mu\text{g}/\text{m}^3$  en moyenne annuelle:

- environ 2 000 personnes en 2019
- moins de 100 personnes en 2020



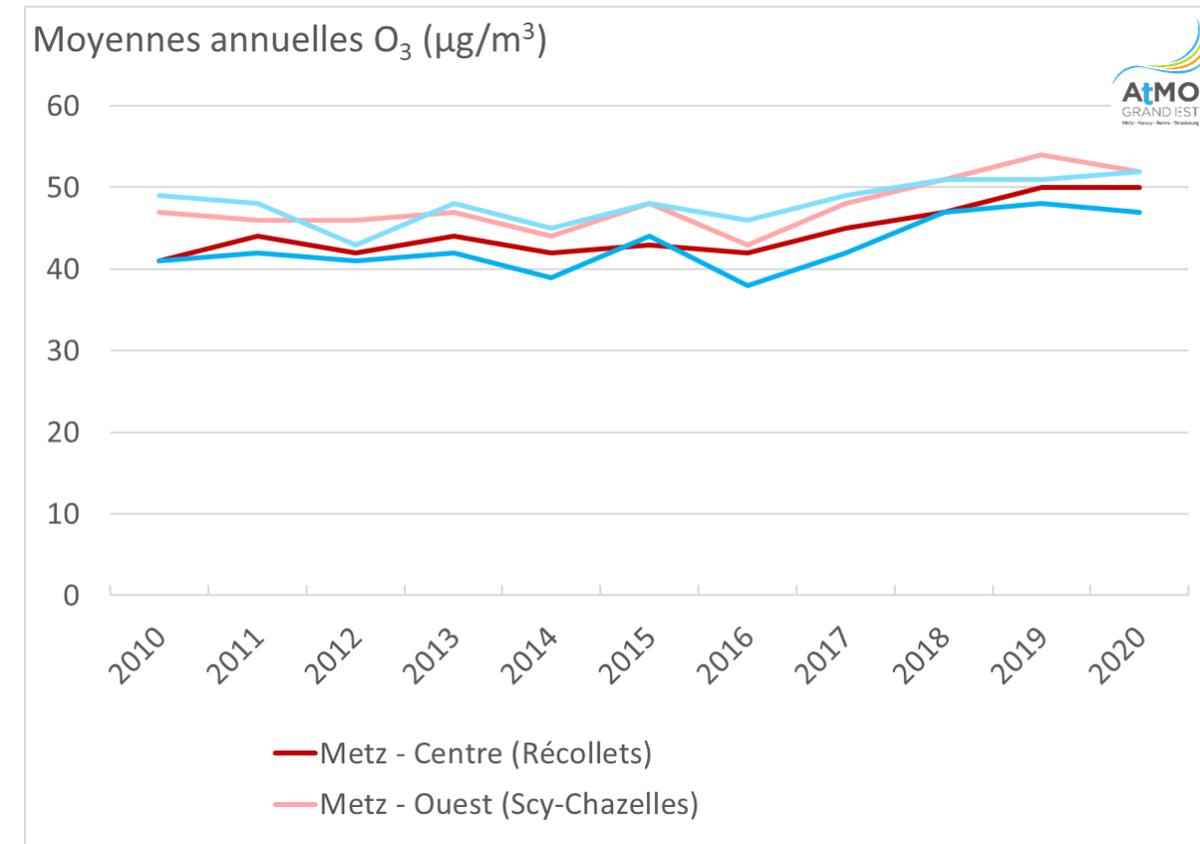
Concentrations moyennes  
PM2,5 ( $\mu\text{g}/\text{m}^3$ ) en 2020



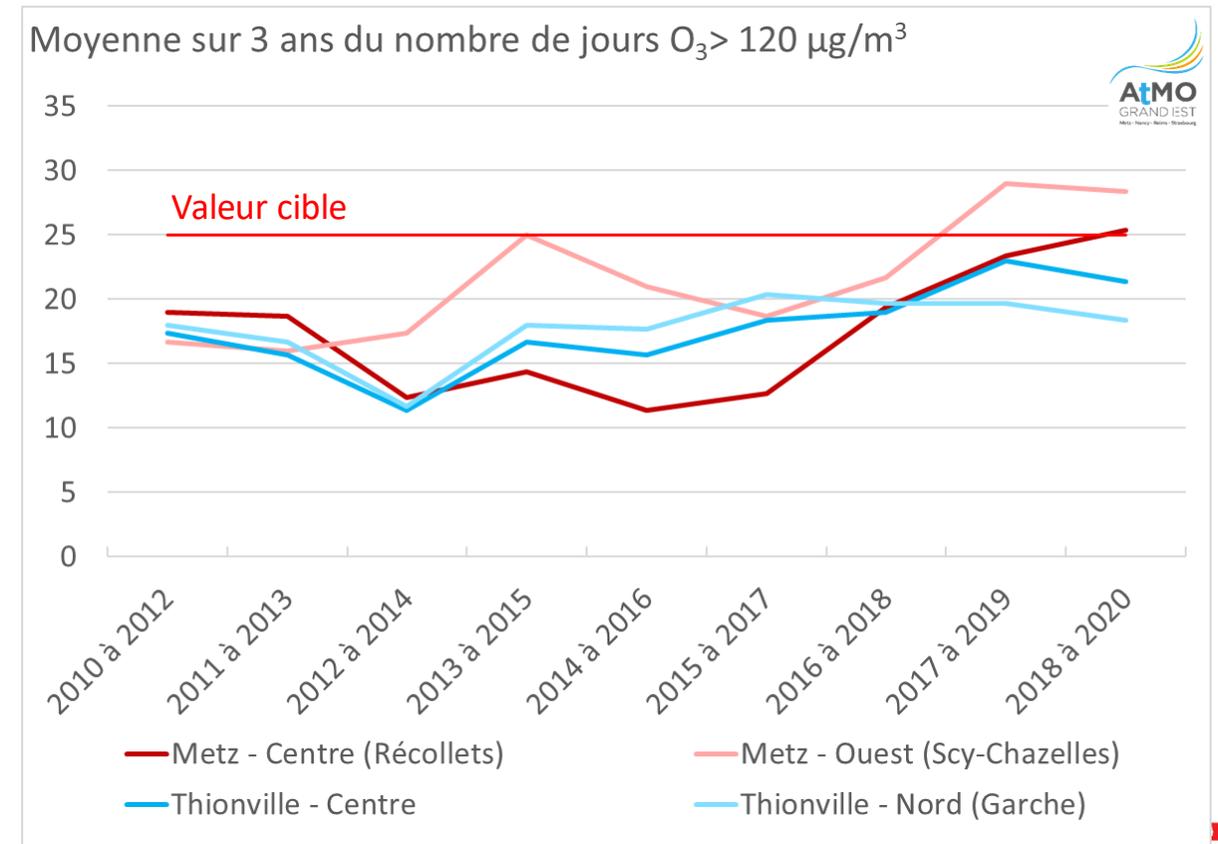
# Que respirons-nous? L'ozone, le polluant de l'été qui augmente avec l'ensoleillement

## Deux critères d'évaluation pour ce polluant « secondaire »

### 1- Concentrations de fond : en augmentation

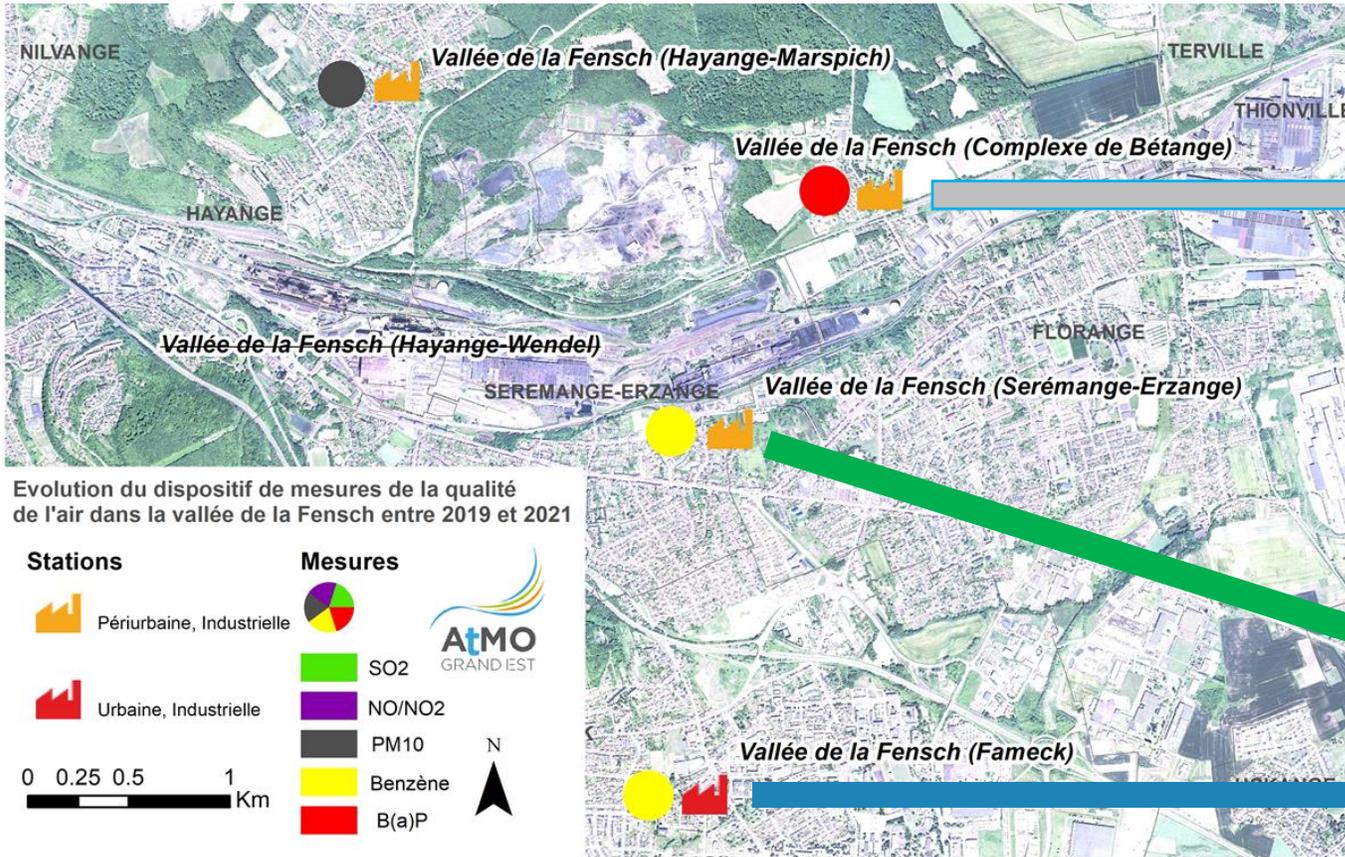


### 2- Nombre de jours en dépassement de 120 µg/m<sup>3</sup> : une tendance à confirmer

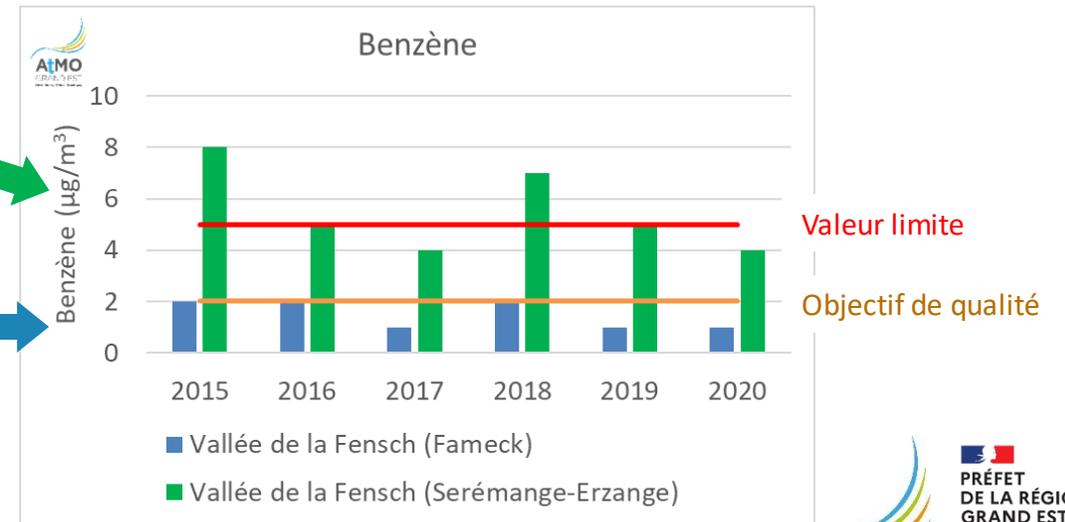
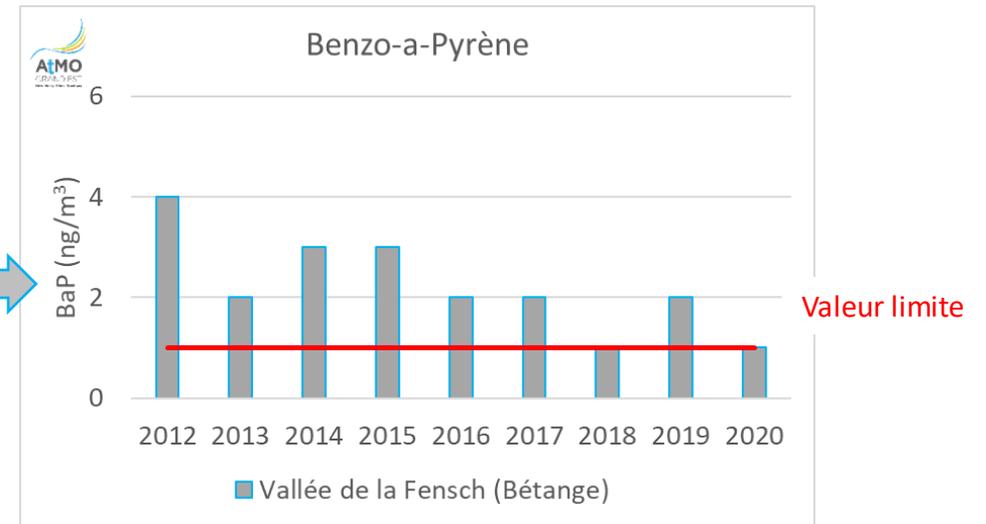


# Dépassements en benzène et en BaP dans la vallée de la Fensch

## Cokerie de Sérémange : arrêtée depuis début mai 2020



Lien : \\SRV-SIG\Production\20180605\_Vallée\_Fensch\_Evolution



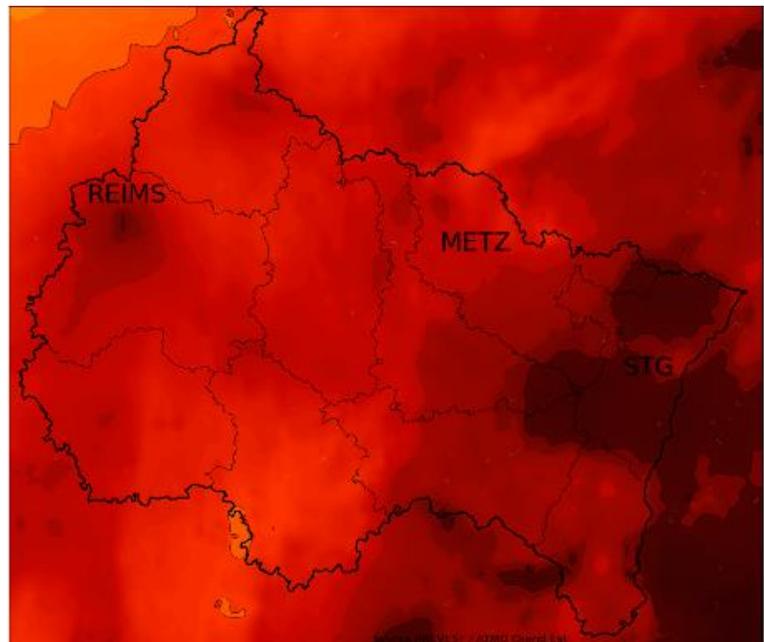


# Et pendant les épisodes de pollution?

**En hiver, des particules / En été, de l'ozone / Au printemps et à l'automne, des particules et de l'ozone**

- Cause des épisodes de pollution : émissions anthropiques + conditions météorologiques spécifiques (couches d'air stables, ensoleillement important)
- Les procédures pour épisodes de pollution sont déclenchées :
  - dans un ou plusieurs départements,
  - sur un ou plusieurs jours consécutifs

Épisode de pollution aux particules  
22/02- 26/02/2020



Nombre de jours de procédures en Moselle

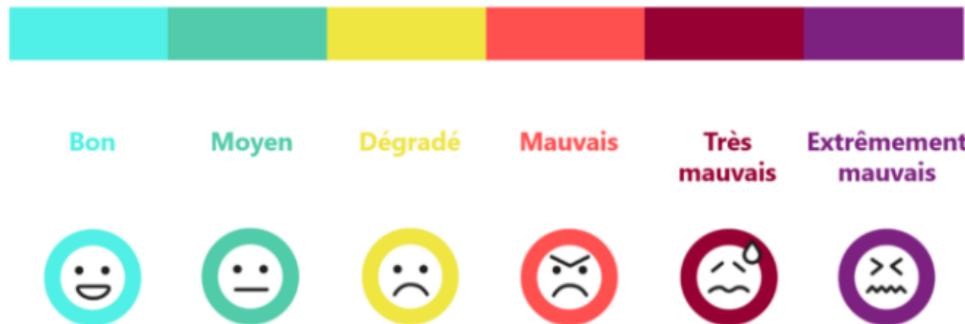
	PM10			Ozone		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020
Procédures d'information et de recommandation	2	7	1	3	2	0
Procédures d'alerte	2	1	2	4	7	0



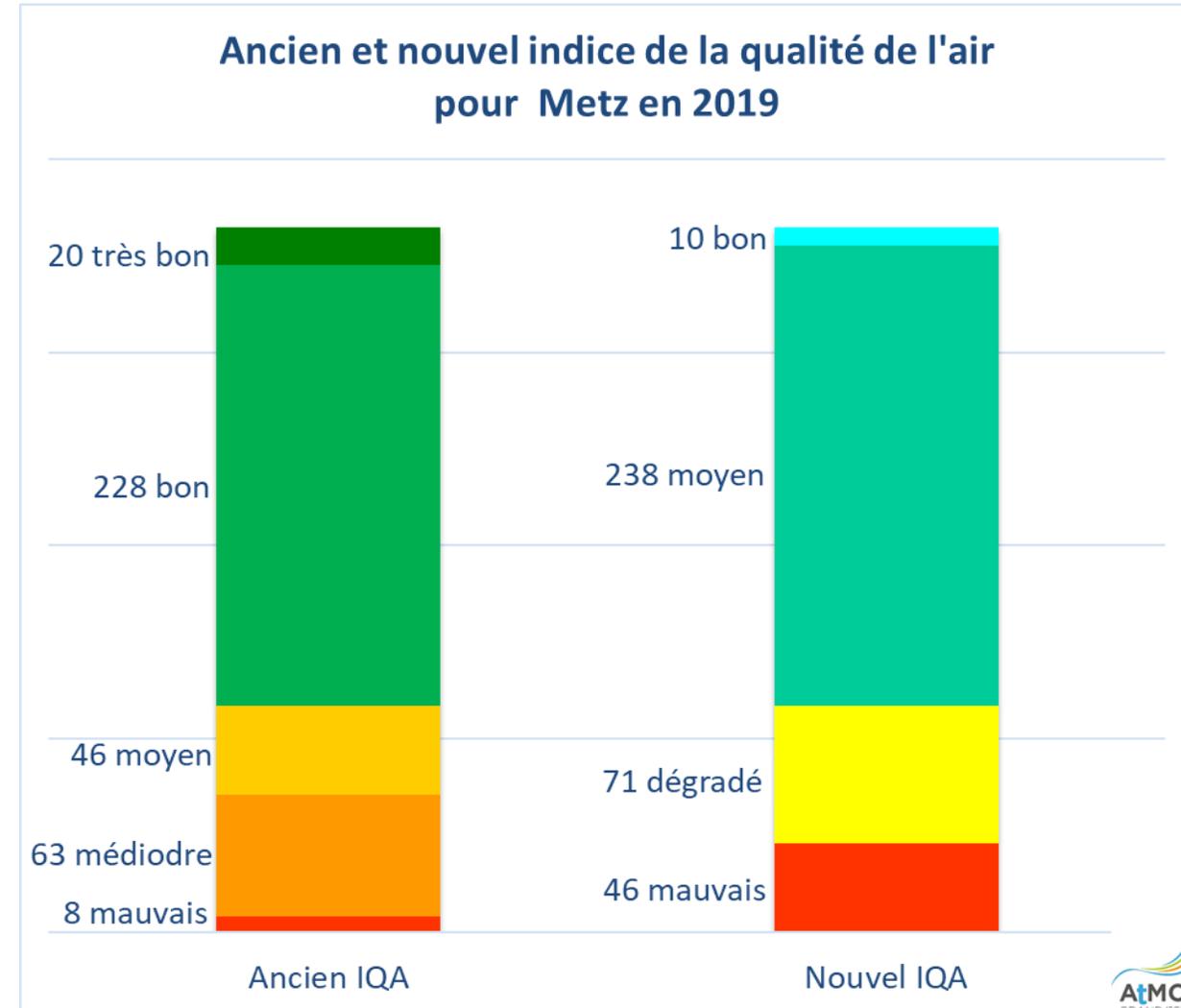
# Nouvel indice de la qualité de l'air : du changement dans la communication

## Un indice conçu pour mieux répondre aux attentes sociétales.

- Un nouvel indice de la qualité de l'air depuis le 1er janvier 2021
- Il est harmonisé avec les indices des autres pays européens
- Il est calculé pour toutes les communes du Grand Est
- Il prend en compte : NO<sub>2</sub>, SO<sub>2</sub>, O<sub>3</sub>, PM<sub>10</sub>, et le petit nouveau: PM<sub>2,5</sub>
- Les seuils ont changé => davantage de classes moyennes à mauvaises

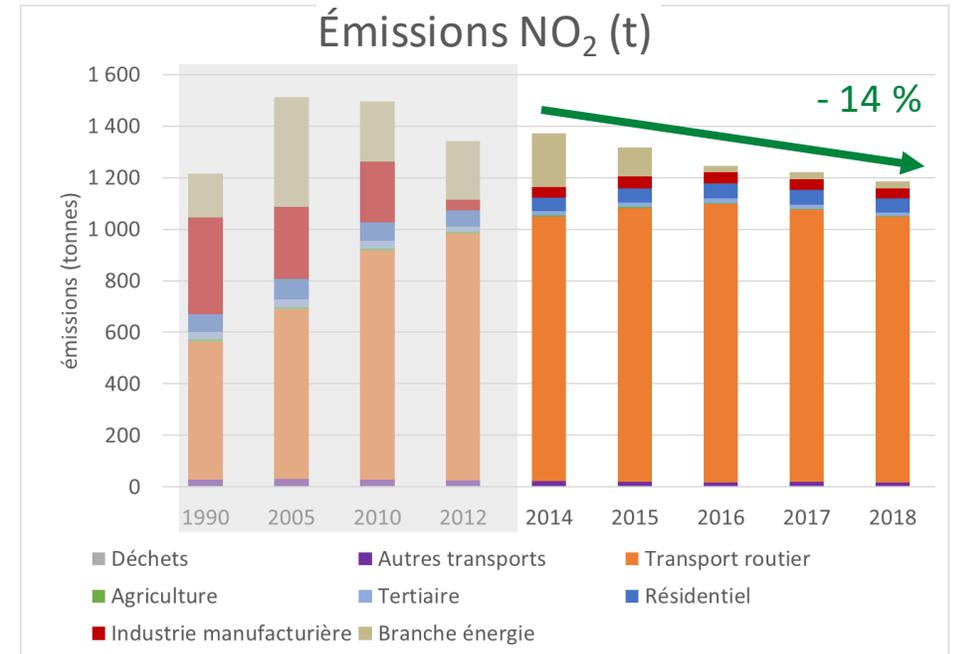
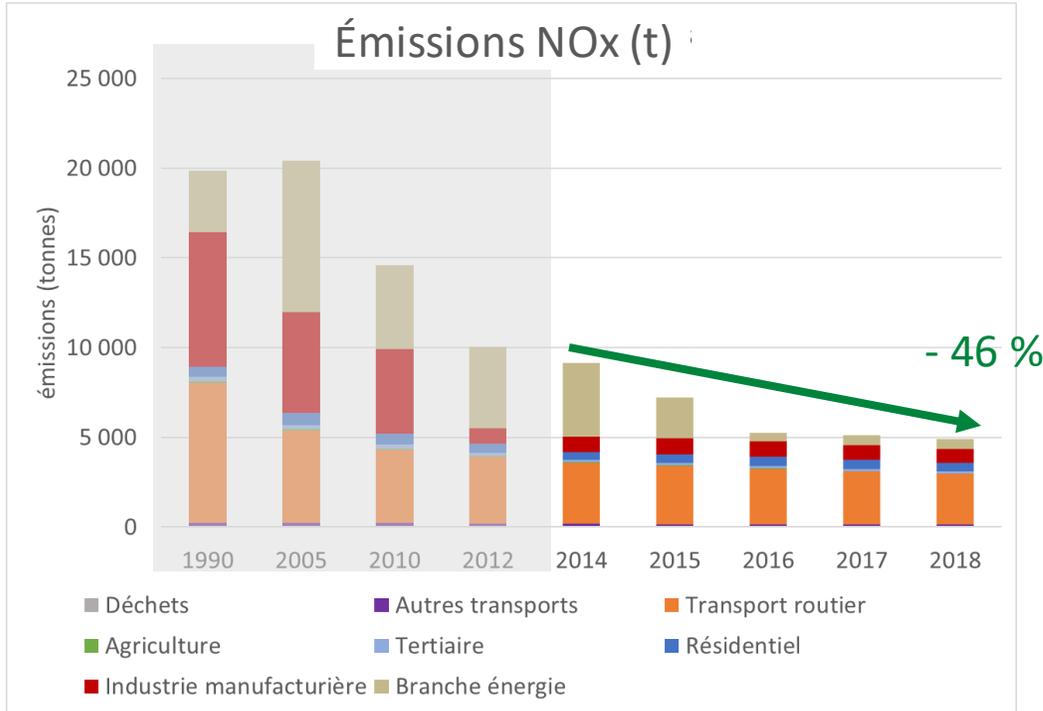


[Informations détaillées](#)



# Quels sont les contributeurs ? NO<sub>2</sub>, NOx : Le transport, le transport surtout

## Des émissions qui suivent les évolutions technologiques des véhicules



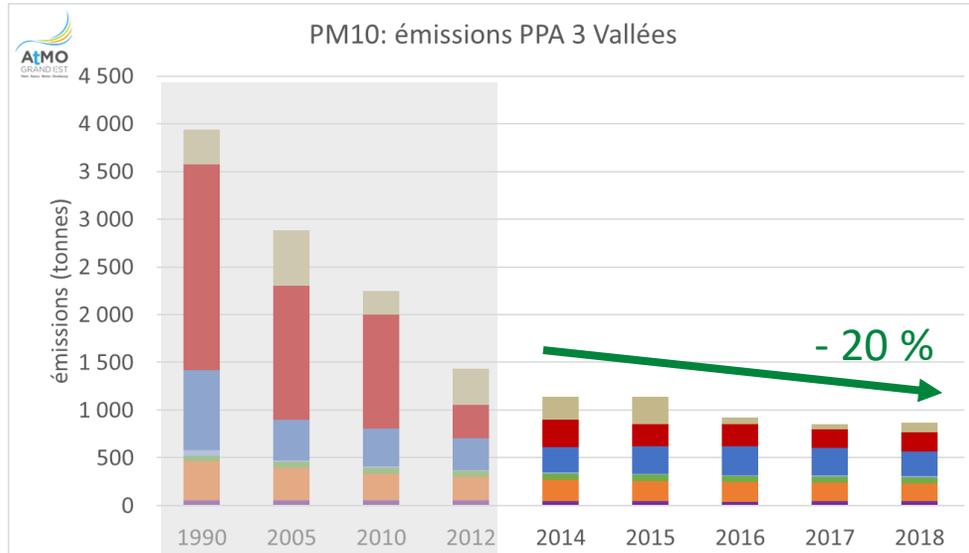
- Évolution technologique des moteurs de véhicules  
=> Émissions de NOx en baisse, NO<sub>2</sub> en hausse entre 1990 et 2016
- Fermetures de sites (EDF en 2015, sidérurgie en 2010): baisses des émissions de NOx

- Diesel (78 % de la consommation pour le trafic routier)
  - 97 % des émissions de NOx,
  - 99,7 % des émissions de NO<sub>2</sub>
- Types de véhicules
  - 59 % voitures particulières
  - 34 % véhicules utilitaires légers
  - 6 % poids lourds

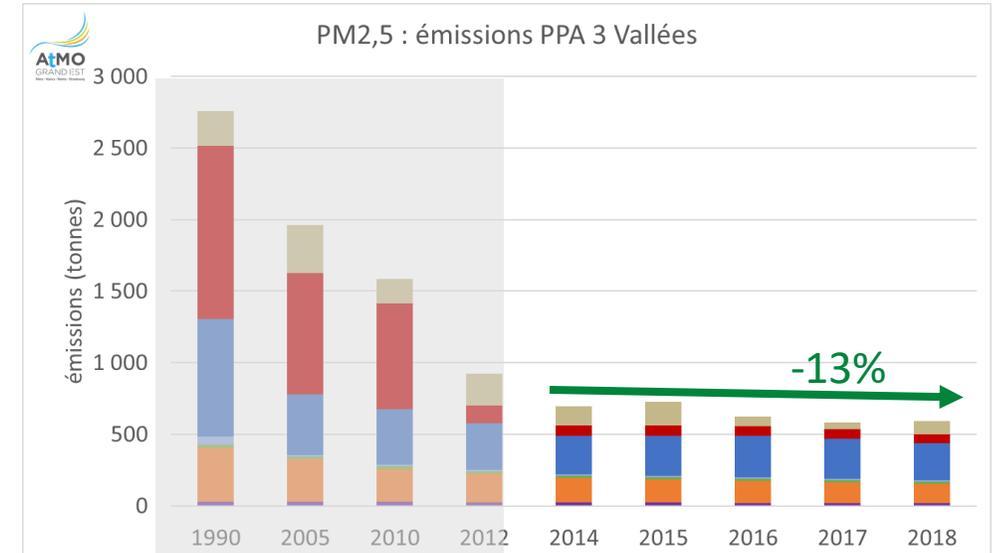
# Quels sont les contributeurs ? PM10, PM2.5 : les multisourcés

Résidentiel, transport, industrie, agriculture...

## PM10



## PM2,5

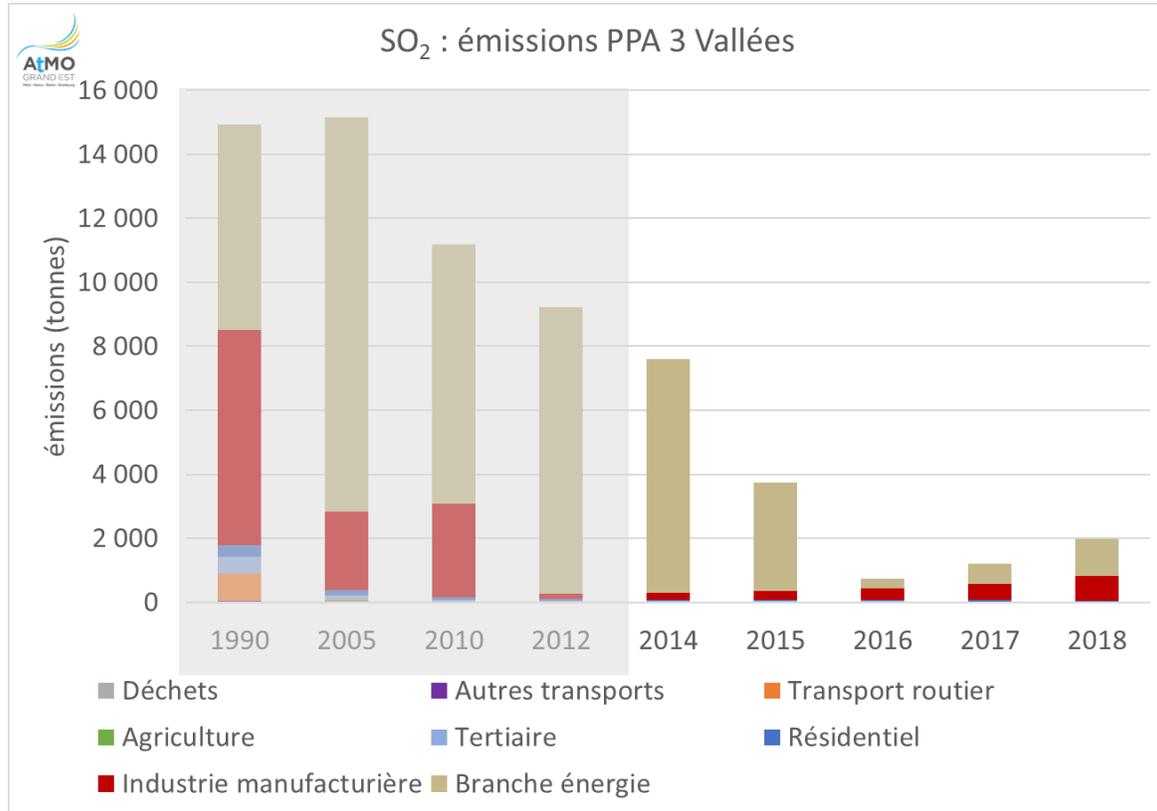


- Résidentiel      Chauffage (71%, principalement bois)
- Transport      Usures des pneus, freins, route... (61%), voitures particulières (25%, principalement diesel)
- Industrie      Carrière (31%), BTP (19%), travail du bois (18 %)
- Agriculture      Travail du sol (86%), déjections animales (10 %)

(% de PM10 en 2018)

# SO<sub>2</sub> : des évolutions importantes des branches énergie et industrie

## Une tendance récente liée au sous-secteur de la thermique industrielle (fours, incinérateurs)



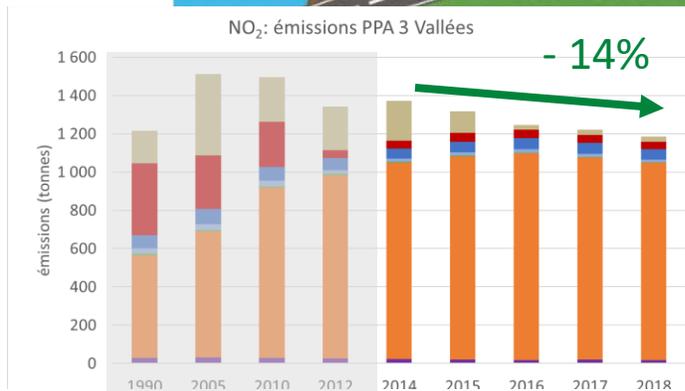
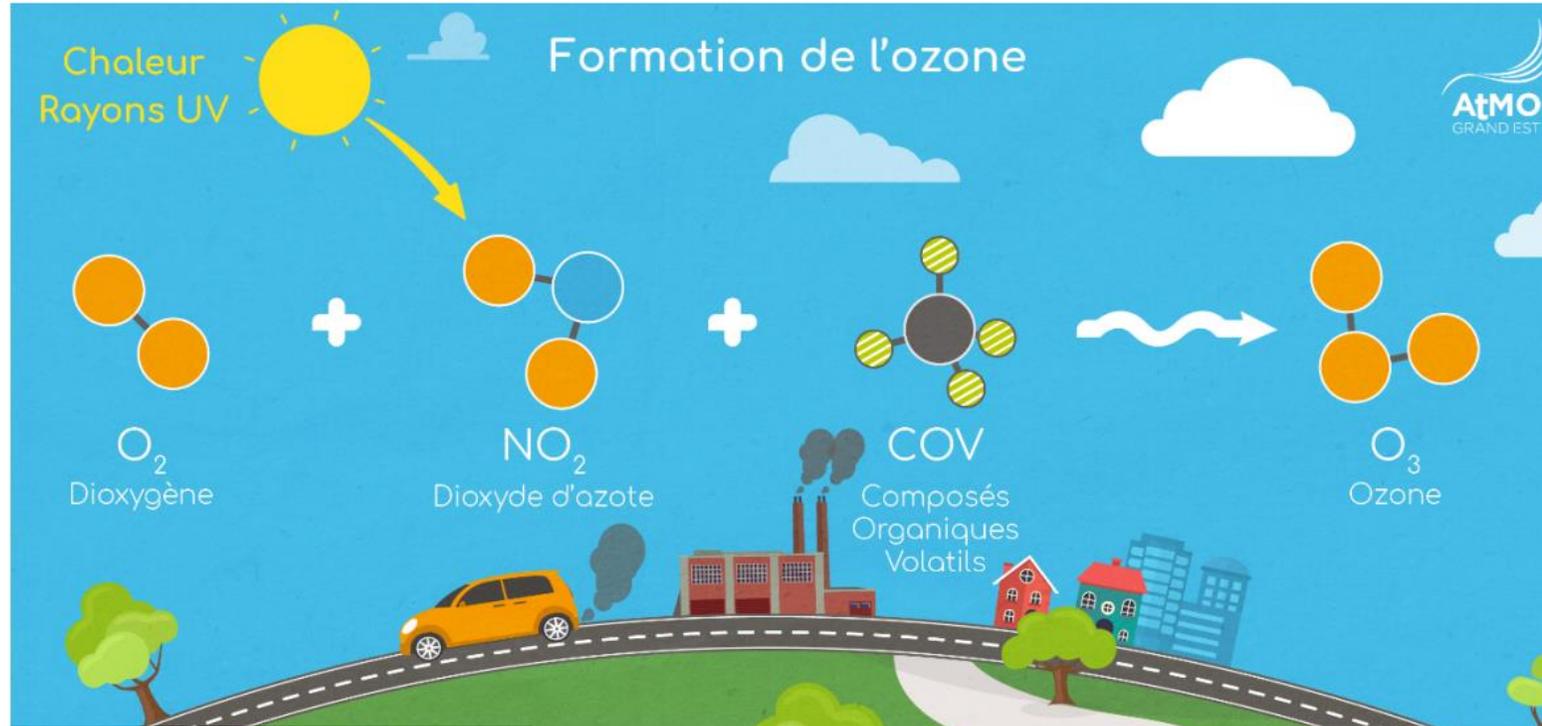
### Baisses importantes dans les secteurs Énergie et Industrie

- La baisse des émissions jusqu'en 2015 est principalement liée à la fermeture de la Centrale EDF de la Maxe.
- Les évolutions sont liées à l'activité de la sidérurgie.

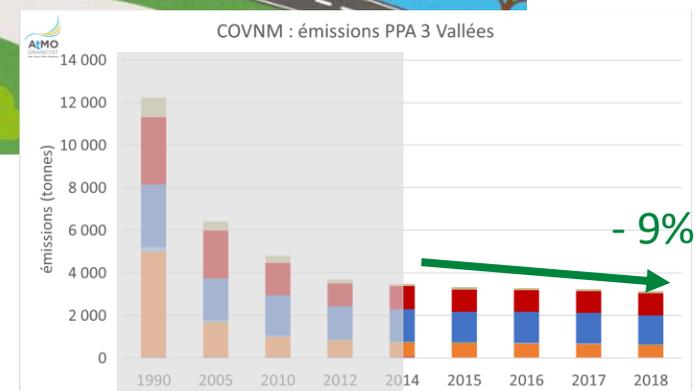
L'augmentation des émissions de SO<sub>2</sub> depuis 2016 est principalement liée aux déclarations d'émissions de deux sites (cokerie et sidérurgie).

# Quels sont les contributeurs ? L'ozone, le polluant « secondaire » de l'été

Un ensoleillement et des températures élevés contribuent à la formation d'ozone, même quand les concentrations des précurseurs (NOx, COV, ...) diminuent

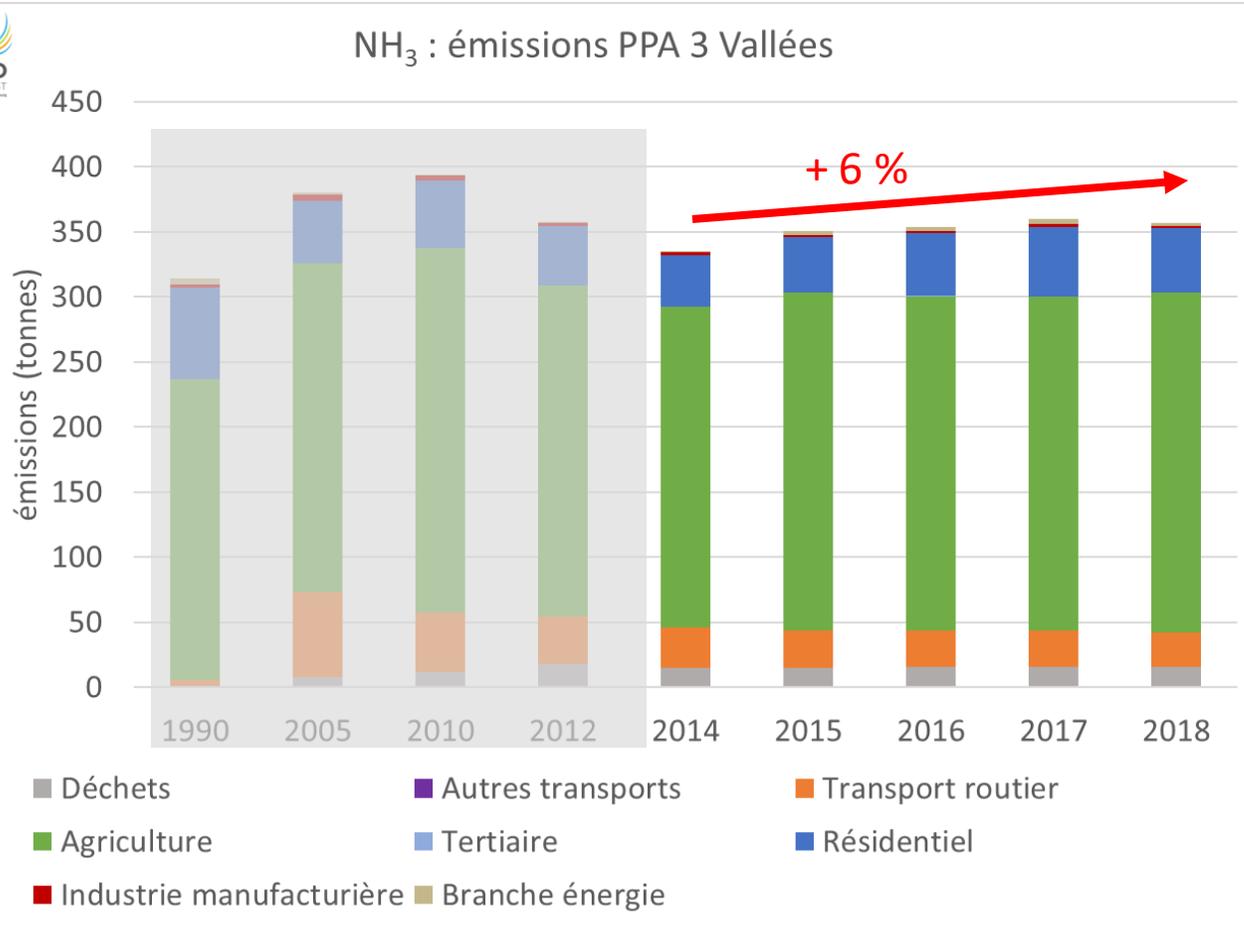


- Branche énergie
- Industrie
- Résidentiel
- Tertiaire
- Agriculture
- Transport routier
- Autres transports
- Déchets



# Quels sont les contributeurs ? L'ammoniac, agricole

## NH<sub>3</sub>, un polluant non réglementé mais précurseur de particules



- Agriculture : Terres arables avec engrais (64%); Élevage (24%)
- Résidentiel : Chauffage (bois, 99,9 %)
- Transport routier : Essence (67 %)

(% deNH<sub>3</sub> en 2018)

# Les objectifs 2030 PREPA et SRADDET sont atteignables. Attention à porter au NH<sub>3</sub>

Les objectifs sont en émissions et l'année de référence est 2005.

Polluants	PREPA		SRADDET	Position du territoire en 2018 par rapport à 2020 et 2030			
	Objectifs (base 2005)			CA Portes de France Thionville	Metz Métropole	CC Pays Orne Moselle	PPA 3 Vallées
	2020	2030	2030				
PM2.5	- 27%	- 57%	- 56%	- 50 %	- 67 %	- 80 %	- 67 %
NOx	- 50%	- 69%	- 72%	- 39 %	- 83 %	- 92 %	- 67 %
SO <sub>2</sub>	- 55%	- 77%	- 84%	- 48 %	- 99 %	- 99 %	- 87 %
COVNM	- 43%	- 52%	- 56%	- 44 %	- 48 %	- 62 %	- 50 %
NH <sub>3</sub>	-4%	- 13%	- 14%	- 4 %	1 %	+ 15 %	- 6%

## Légende du tableau

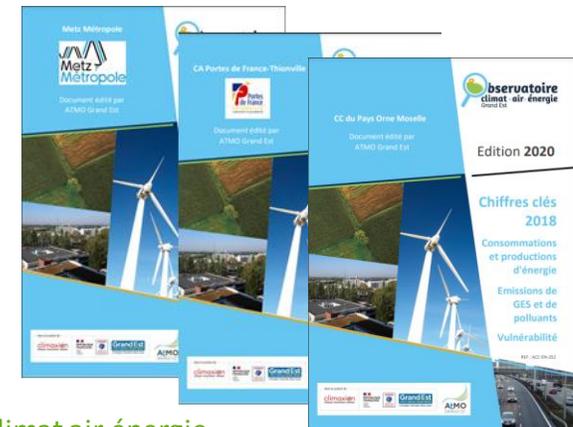
xx % : Objectifs 2020 et 2030 non atteints

xx % : Objectifs 2020 atteints, des efforts encore à faire pour atteindre les objectifs 2030

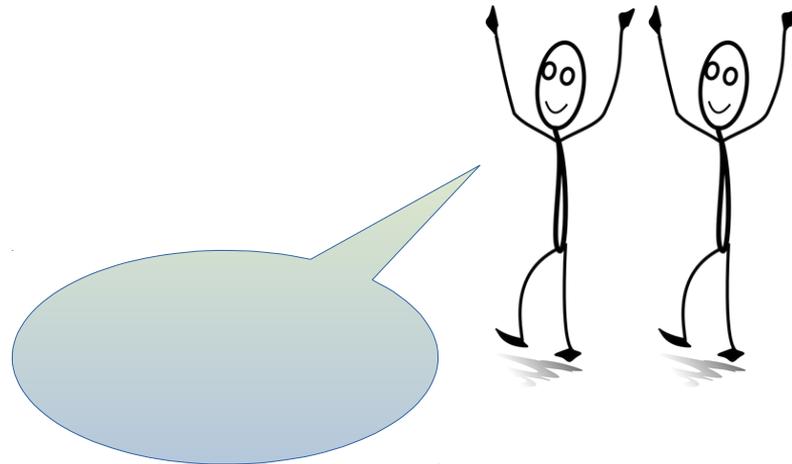
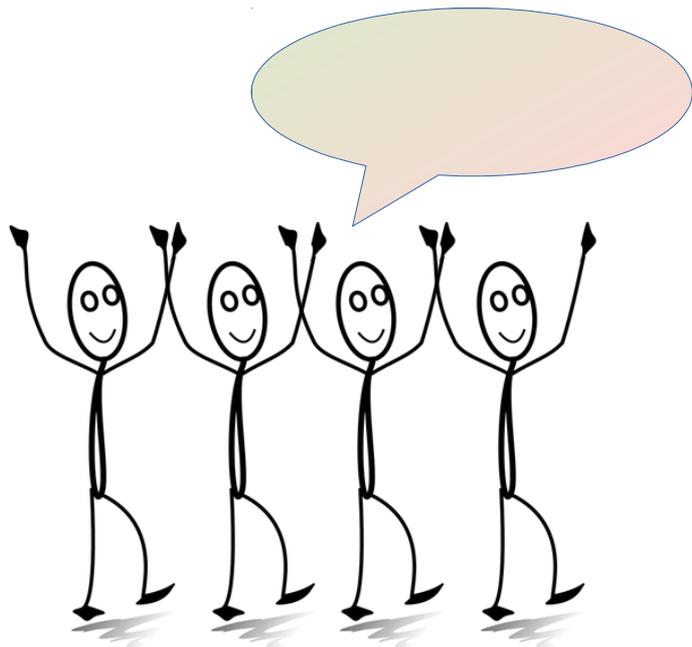
xx % : Objectifs 2020 et 2030 atteints

PREPA : Plan national de Réduction des Émissions de Polluants Atmosphériques

SRADDET : Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires



# Temps d'échange sur le bilan qualité de l'air



# L'évaluation du PPA (DREAL)

**Article L.222-4 du code de l'environnement** : les PPA « font l'objet d'une évaluation au terme d'une période de cinq ans et, le cas échéant, sont révisés »

14 août 2015



14 août 2020

## Questions auxquelles devrait répondre l'évaluation du PPA :

- Effet des actions menées dans le cadre du PPA et autres programmes d'actions sur la réduction des émissions polluantes ?
- Objectifs du PPA prévus en 2015 atteints ?
- Atteinte des objectifs fixés par les textes nationaux et régionaux sur la qualité de l'air (PREPA, SRADDET, etc.), du fait de la mise en œuvre des actions ?

# Les champs d'évaluation du PPA (DREAL)

Évaluation tripartite du PPA :

Analyse globale de l'évolution  
de la qualité de l'air depuis  
l'approbation du PPA

Évaluation quantitative et  
qualitative à l'échelle de  
l'action

Évaluation qualitative du PPA  
(gouvernance, suivi, etc.)

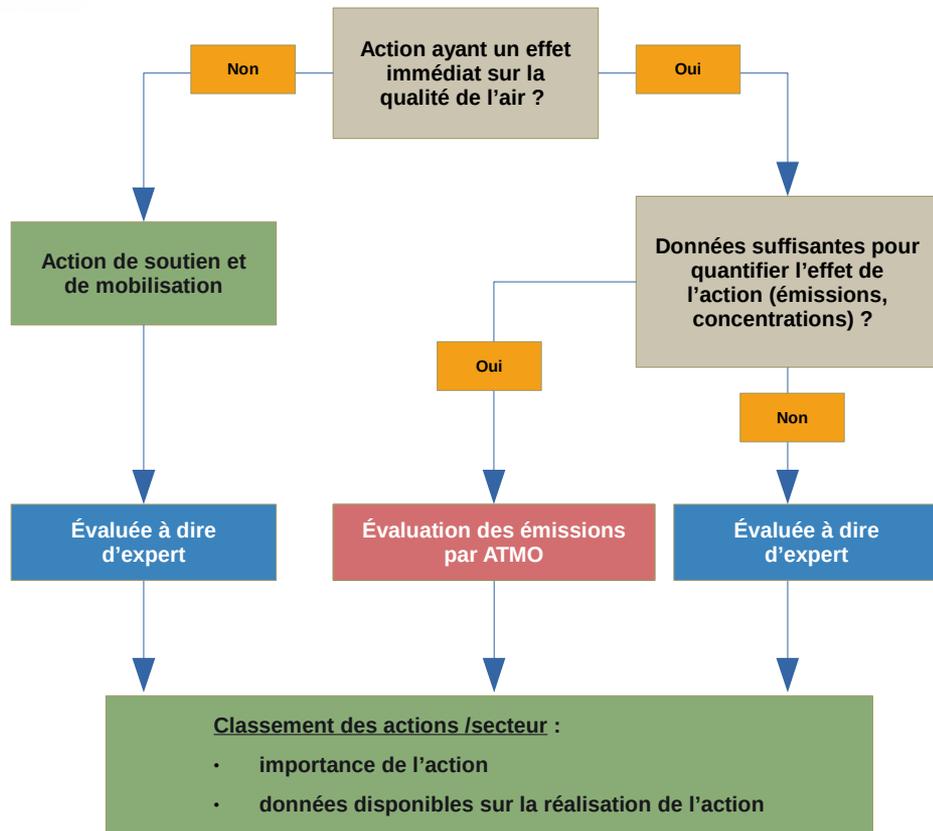
Outils utilisés  
pour l'évaluation :

- Expertise et données  
d'ATMO Grand Est

- Suivi régulier des actions
- Évaluation en émissions  
par ATMO – **difficile voir  
impossible !**
- Logigramme

- Suivi régulier du PPA lors  
des CLA
- Enquête

# Comment évaluer les actions du PPA ? (DREAL)



## Transport →

T4 : Sensibiliser les usagers des transports à l'utilisation des TC et modes doux classement 1

## Résidentiel →

R1\* : Réaliser une enquête chauffage classement 1

# Enquête : Une évaluation avec les parties prenantes du PPA

## Questionnaire en trois parties :

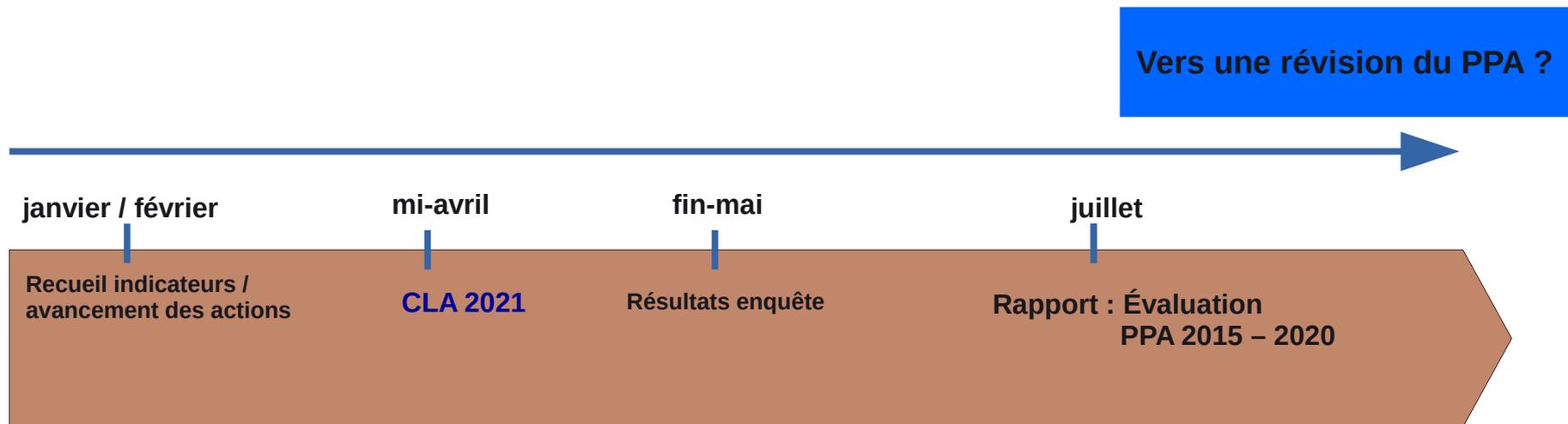
- Partie 0 : identifier la personne interrogée
- Partie A : évaluer le regard porté sur les actions des porteurs et co-porteurs
- Partie B : Avis sur le PPA, sa gouvernance, son contenu, sa connexion avec les autres plans d'actions

Questionnaire à envoyer  
à environ **40** structures /  
acteurs différents

- Service de l'Etat ou établissement public
- Collectivité territoriale
- Fédération professionnelle, chambre consulaire
- Association, personne qualifiée

**Il vous est demandé de contribuer pour consolider notre vision partagée et nos attentes.**

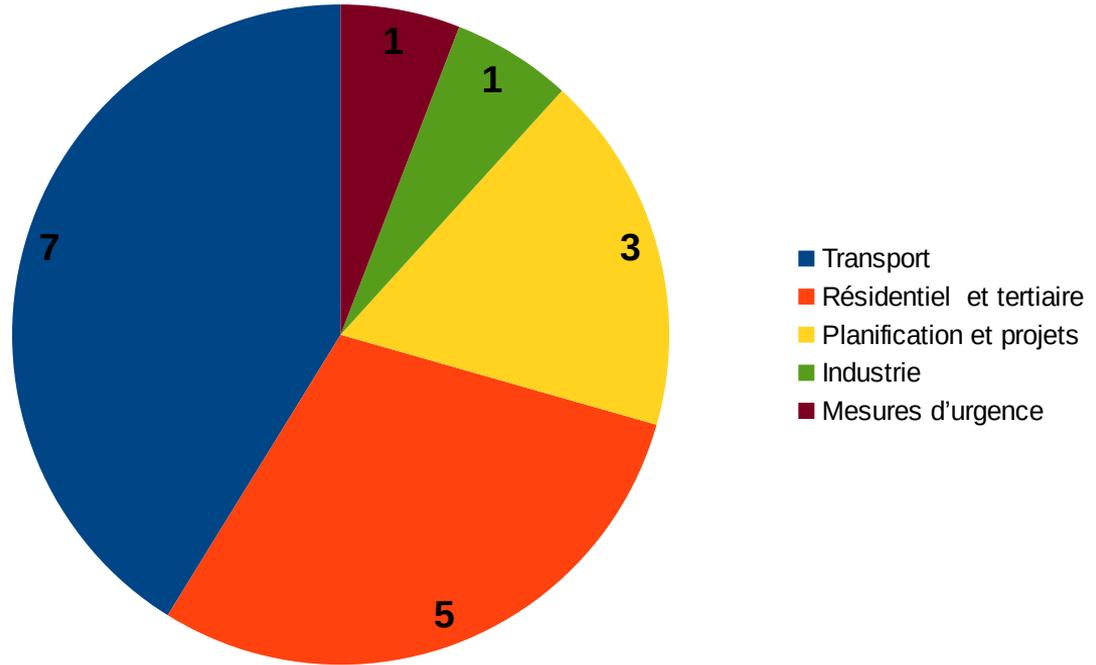
# Évaluation du PPA (DREAL)



# Comment a-t-on agi pour améliorer la qualité de l'air ? (DREAL)

## PPA des 3 Vallées

17 actions  
/  
5 thématiques



# Les actions prévues du PPA ont-elles pu être réalisées ?

(DREAL)

## Secteur « Transport » :

- 7 actions prévues initialement
- **5 actions réalisées à poursuivre (T1, T3, T4, T5, T7)**
- **2 actions en cours (T2, T6)**

## Secteur « Résidentiel-tertiaire » :

- 5 actions prévues initialement
- **1 action réalisée et achevée : (R1)**
- **3 actions réalisées à poursuivre (R2, R3, R4)**
- **1 action non réalisée (R5)**

## Secteur « Planification et projets » :

- 3 actions prévues initialement
- **1 action réalisée et achevée (P1)**
- **2 actions non réalisées (P2, P3)**

## Secteur « Industrie » :

- 1 actions prévues initialement
- **action réalisée à poursuivre**

## Secteur « Mesures d'urgence » :

- 1 action prévue initialement
- **action réalisée et achevée**

**70 % environ des actions du PPA réalisées / 2 actions en cours / 3 actions non réalisées**

# Action du domaine « Transport »

Porteur : Metz Métropole  
Données : Metz Métropole

## Action T4 : Sensibiliser les usagers des transports à l'utilisation des TC et modes doux

### Indicateurs de suivi :

T4.1 : nb de campagne de communication  
3 à 4 campagnes de communication par an (promotion de l'offre globale du réseau TC, lancement d'une flotte de VAE, lutte contre la fraude, accidentologie...) + des campagnes spécifiques ponctuelles à moindre échelle

T4.2 : fréquentation des transports en commun (personnes/an)

2014 : 18 668 883 / 2015 : 18 728 715 / 2016 : 19 939 930

2017 : 21 459 252 / 2018 : 22 333 865 / 2019 : 23 426 115 / 2020 : 15 012 092

T4.3 : évolution du nb d'abonnements en TC

-184 476 abonnements vendus (mensuels, annuels, permanent confondus) en 2019 -

Fréquentation des TC en hausse > 38 % en 3 ans (hausse du nb d'abonnés), de 2016 à 2019

- 121 762 abonnements vendus (mensuels, annuels, permanent confondus) en 2020

T4.4 : part modale par mode déplacement

EDGT (12/2017) : TC : 9% (22% en coeur d'agglomération)

VL : 55%

Piétons : 34%

Vélos : 1%

Autres modes : 1%

• Action ayant un effet immédiat sur la qualité de l'air

• Données insuffisantes pour quantifier l'effet de l'action (gain kilométrique total du fait de l'utilisation des TC inconnu)

→ • Évaluation à dire d'expert

Classement de l'action /secteur transport : **1**

• importance : 4/5, impact potentiel élevé

• données disponibles sur la réalisation de l'action : 4/5

184 476 abonnements vendus (mensuels, annuels, permanent confondus) en 2019 - Fréquentation des TC en hausse > 38 % en 3 ans (hausse du nb d'abonnés)

### Bilan

(+) Action réalisée, pertinente : à poursuivre

(-) Efficacité non quantifiée : indicateurs inadaptés

→ Action à poursuivre

Modifier les indicateurs afin de permettre une quantification des gains en émission (+ concentrations)

# Action du domaine « Résidentiel et tertiaire »

## Action R1 : Réaliser une enquête chauffage

Porteur : DREAL  
Données : DREAL

### Indicateurs de suivi :

R1.1 : réalisation de l'enquête :  
**Enquête téléphonique « chauffage au bois »  
réalisée en octobre 2018 - pgm interreg ATMO VISION**  
→ équipements + usages

R1.2 : mesures mises en place suite à l'enquête : **NR**

R1.3 : mise à jour de l'inventaire des émissions : **NR**

• Action sans effet immédiat sur la qualité de l'air

• Action de mobilisation

→ • Évaluation à dire d'expert

Classement de l'actions /secteur transport : **1**

- Importance : **3/5, impact potentiel élevé**
- données disponibles sur la réalisation de l'action : **4/5**  
**Enquête réalisée et achevée au niveau du GE**  
**=> imprécision des données au niveau local**

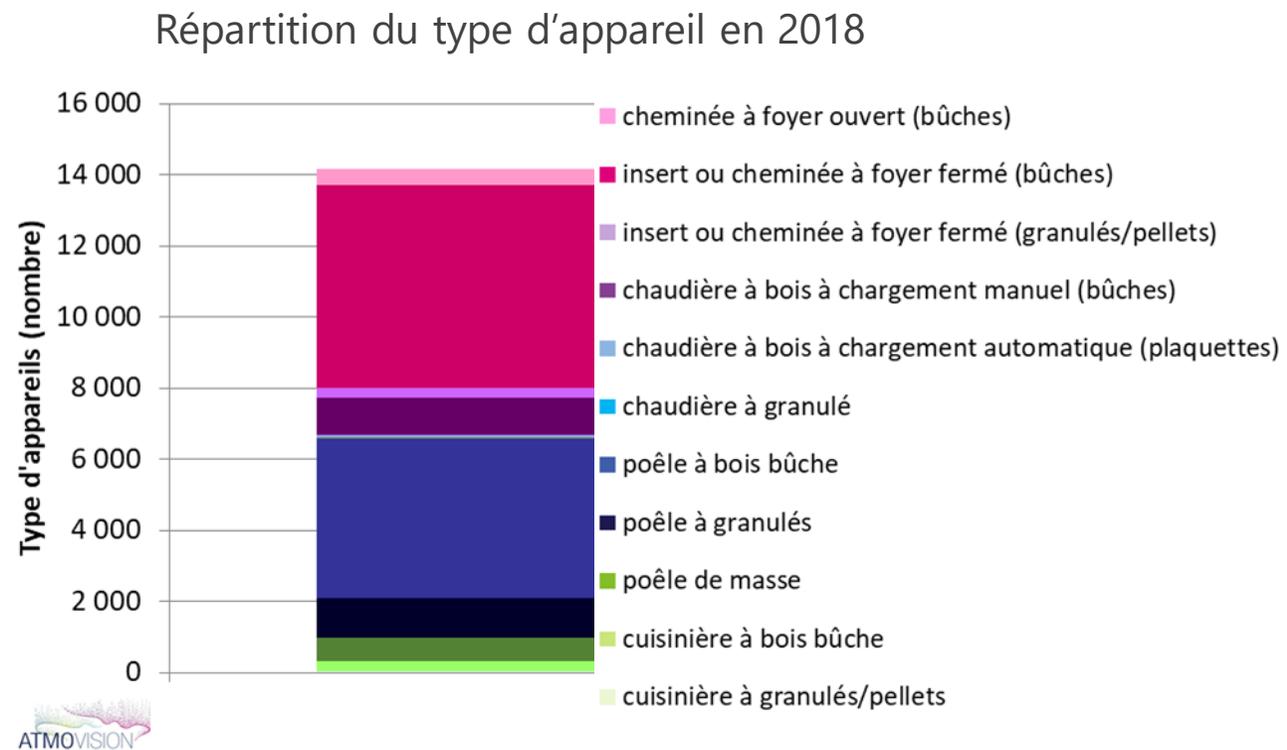
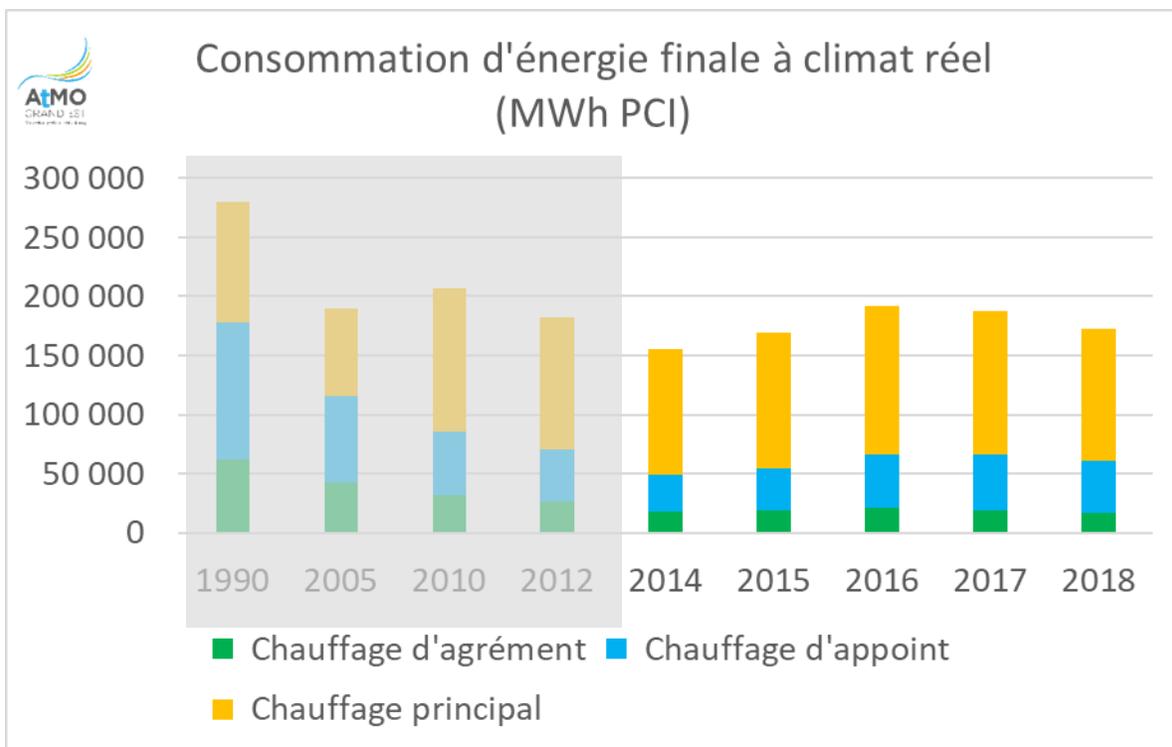
### Bilan

- (+) Action pertinente - meilleure connaissance / sources de pollution
- (-) Efficacité non quantifiée (action de mobilisation)

→ Définir impact du chauffage bois / mix énergétique → Action : réduction des émissions

# Le bois-énergie est principalement utilisé pour le chauffage principal

Les principaux modes d'utilisation sont l'insert, la cheminée fermée et le poêle à bûches



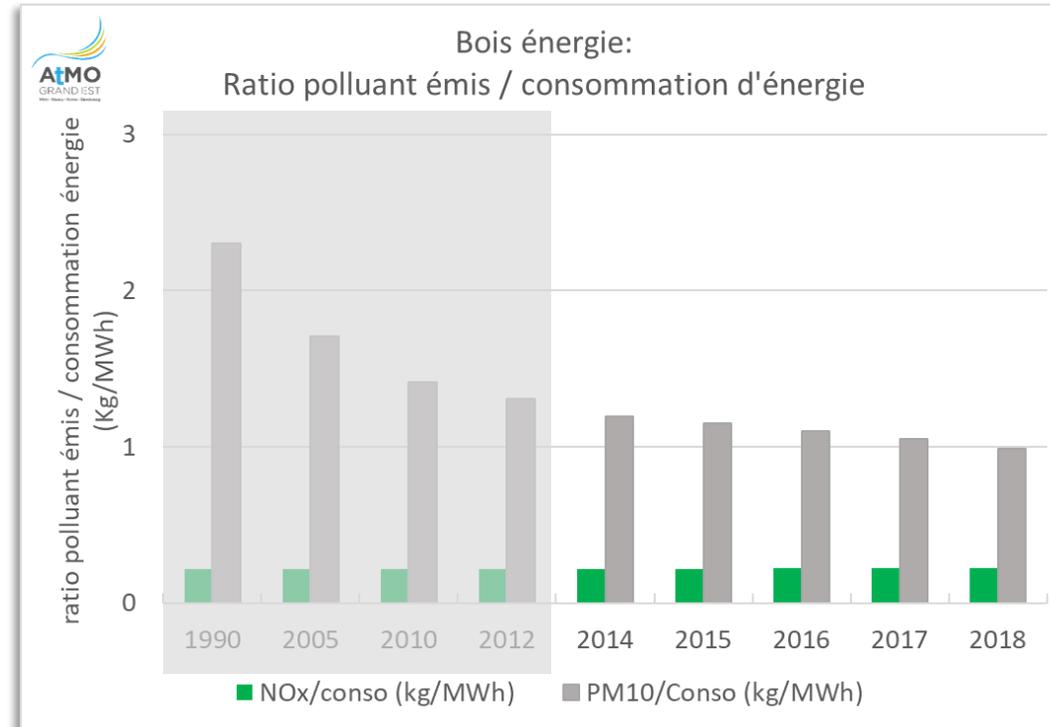
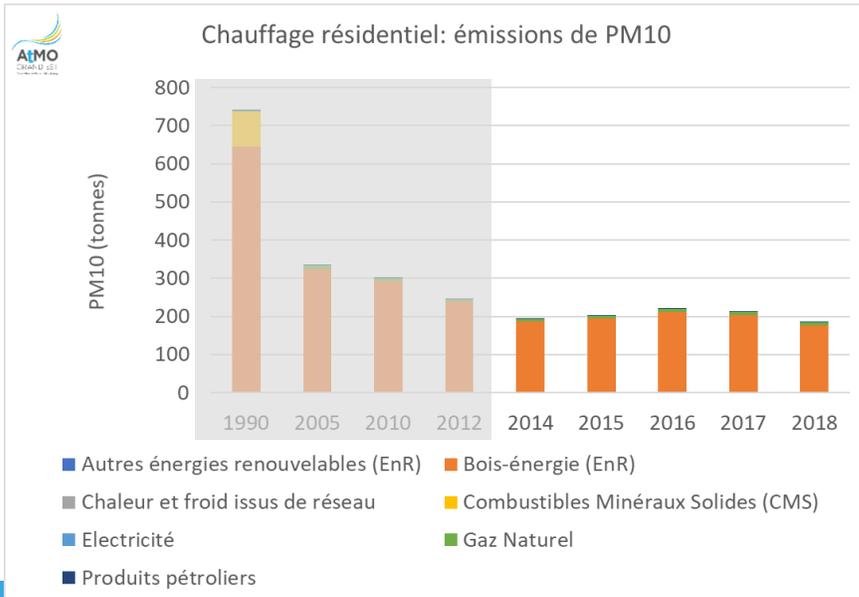
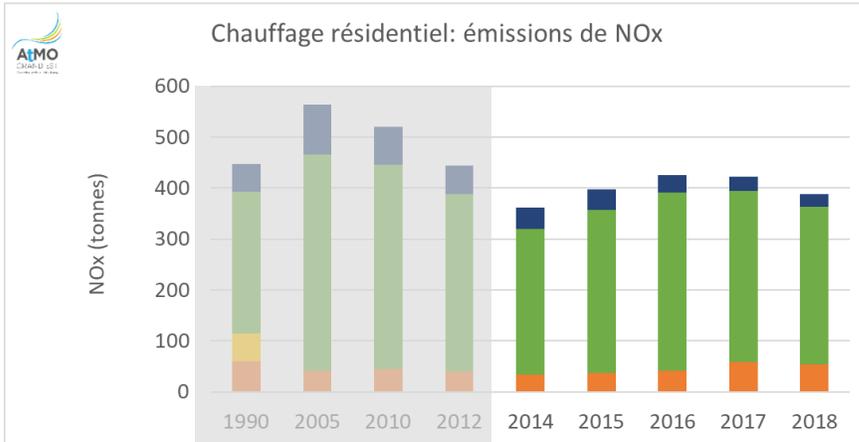
# La bûche domine parmi les types de combustibles bois sur le territoire des 3 Vallées

L'amélioration de la performance des poêles contribue à une baisse des émissions de PM (mais pas de NOx)



# Pour le chauffage du résidentiel en 2018, 93 % des PM proviennent du bois...

... et 10 % des NOx, pour 6 % de l'énergie finale consommée



Les émissions de NOx sont davantage liées à la consommation de gaz naturel, celles des PM à l'usage du bois énergie.

La bûche est le bois-énergie le plus utilisé (99% de l'énergie et des émissions du bois énergie).

**Les appareils de chauffage sont de plus en plus performants :** Les émissions de PM10 diminuent depuis 1990 par rapport à l'énergie consommée par le chauffage au bois.

# Action du domaine « Transport »

Porteur : Metz Métropole  
SMITU  
Données : Metz Métropole  
SMITU

## Action T6 : Améliorer les modalités de livraison de marchandises en ville

### METZ Métropole :

T6.1 : avancement de l'étude : NR

T6.2 : nb de guides diffusés : NR

T6.3 : mesures proposées en termes de logistique urbaine dans le cadre de la révision des PDU :

GT mis en place dans le cadre de la révision du PDU pour définir la stratégie

Partenariat entre la Ville de Metz, Metz Métropole et le groupe La Poste a été signé afin de lancer une réflexion sur la logistique urbaine sur les territoires de Metz Métropole et de la Ville de Metz, en particulier son centre-ville

### SMITU :

T6.1 : avancement de l'étude : NR

T6.2 : nb de guides diffusés : NR

T6.3 : mesures proposées en termes de logistique urbaine dans le cadre de la révision des PDU : NR

GT lancé avec des entreprises françaises, des transporteurs luxembourgeois et des administrations mais aucune action concrète n'a encore vu le jour.

### Ville de Thionville :

T6.1 : avancement de l'étude : NR

T6.2 : nb de guides diffusés : NR

T6.3 : mesures proposées en termes de logistique urbaine dans le cadre de la révision des PDU : NR

• Action ayant un effet immédiat sur la qualité de l'air

• Données insuffisantes pour quantifier l'effet de l'action  
( nombre de km parcourus et type de véhicule inconnus)

→ • Évaluation à dire d'expert

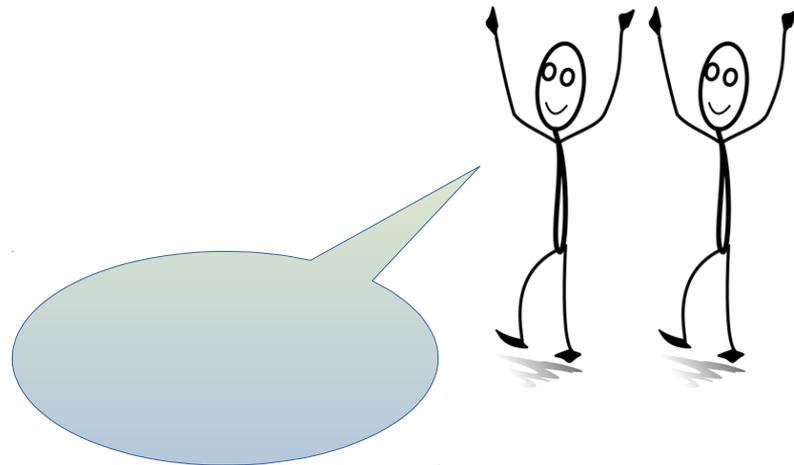
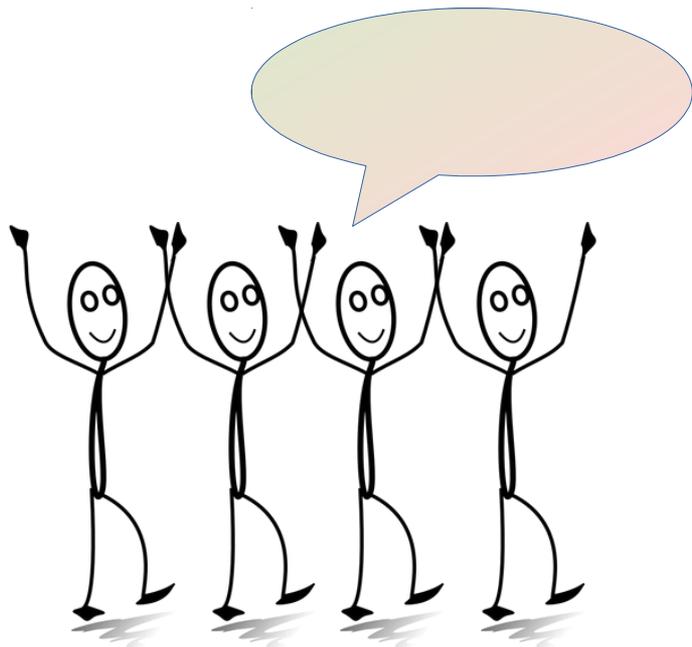
Classement de l'actions /secteur transport : **3**

- Importance : **4/5, impact potentiel élevé**
- données disponibles sur la réalisation de l'action : **1/5**  
**Action à peine engagée**

## Bilan

- (+) Action pertinente - impact potentiel important / contexte de croissance des flux
- (-) Action pas ou à peine engagée / Efficacité non quantifiée
- Fixer une stratégie : contexte ZFE-m, projet InTerLUD
- Modifier les indicateurs afin de permettre une quantification des gains en émission (+ concentrations)

# Temps d'échange sur l'évaluation du PPA 2015-2020





# InTerLUD

Agir pour une logistique urbaine durable

## Programme InTerLUD

Innovations territoriales et Logistique Urbaine Durable



Marion COTTET

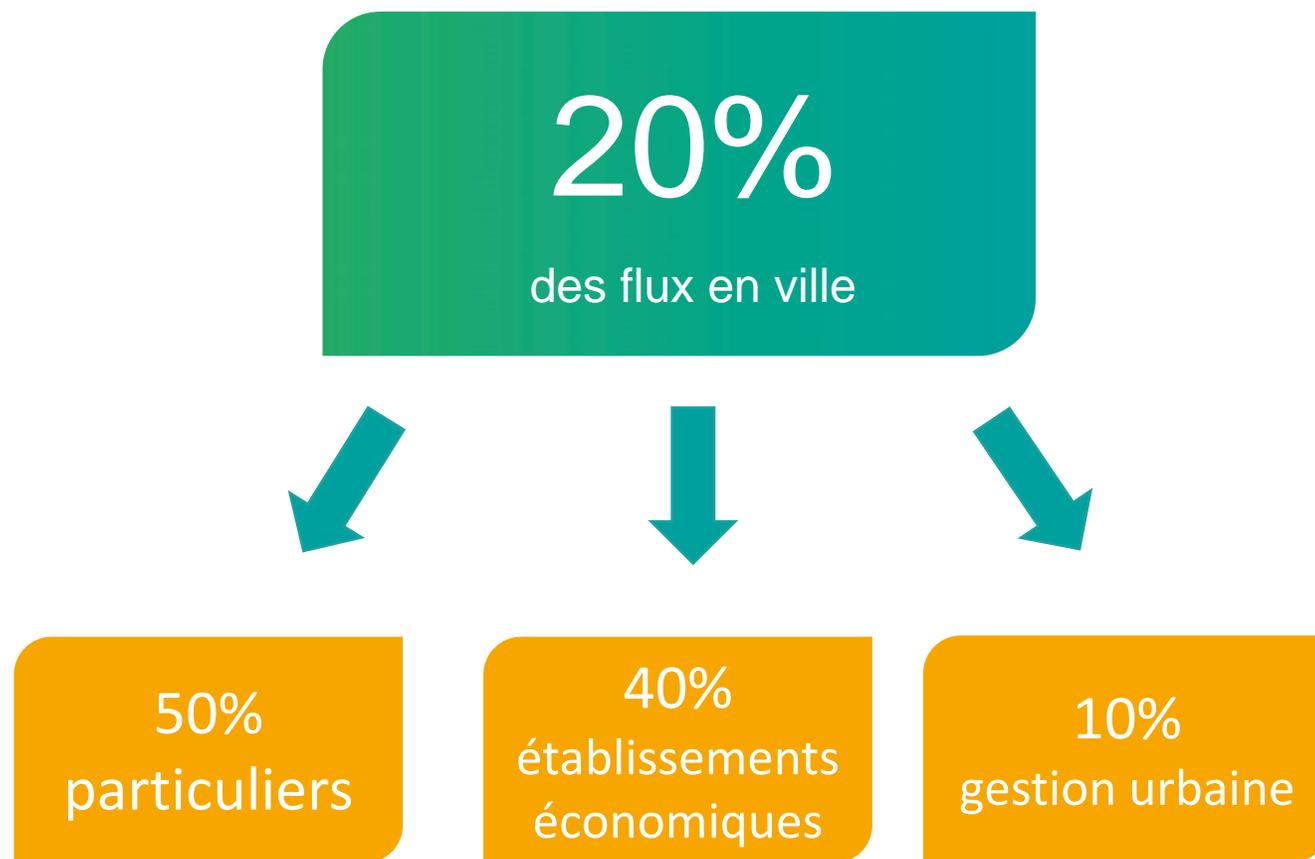
Chargée d'études logistique urbaine durable  
CEREMA Territoires et Ville

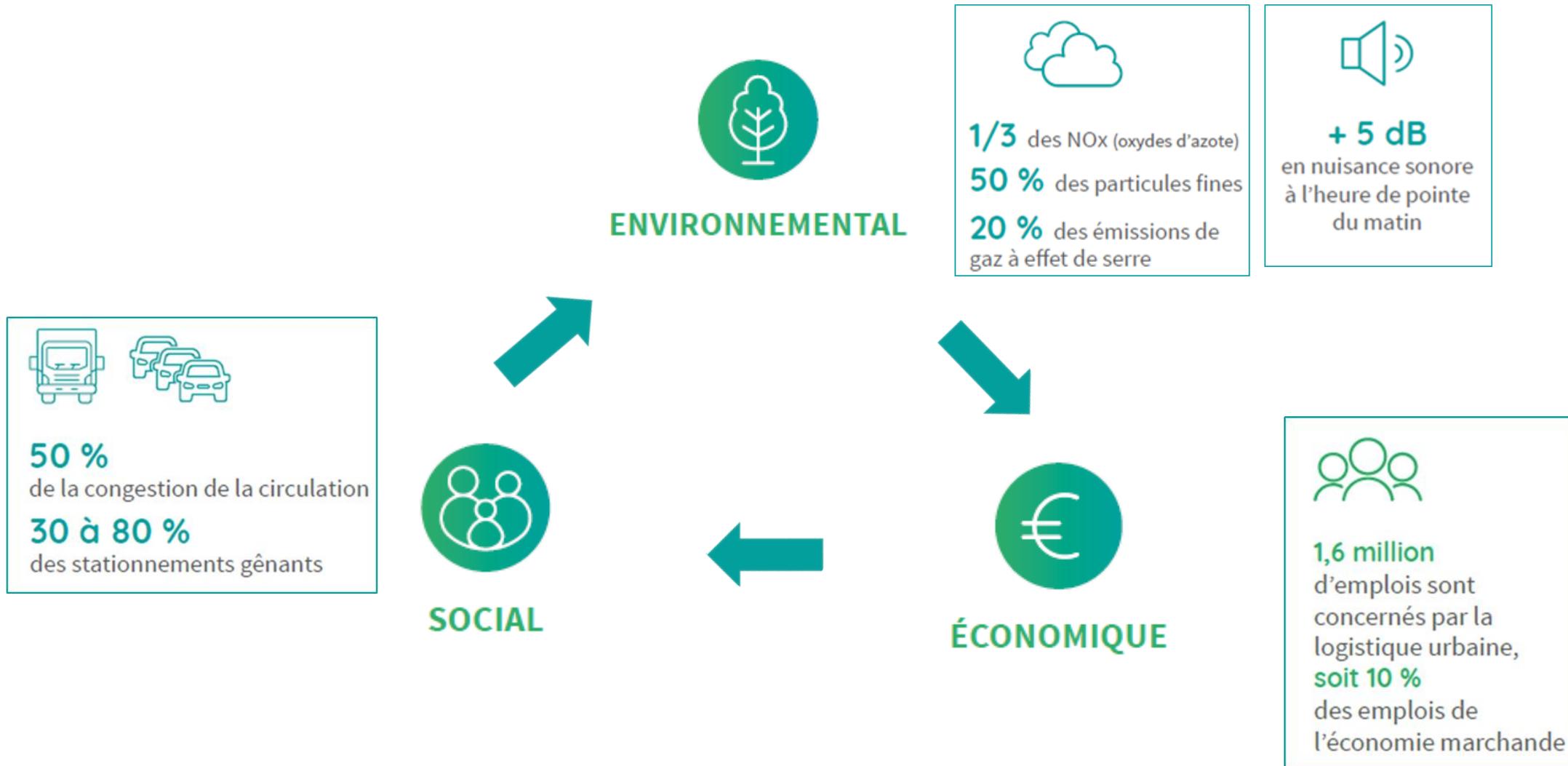
InTerLUD, programme porté par :

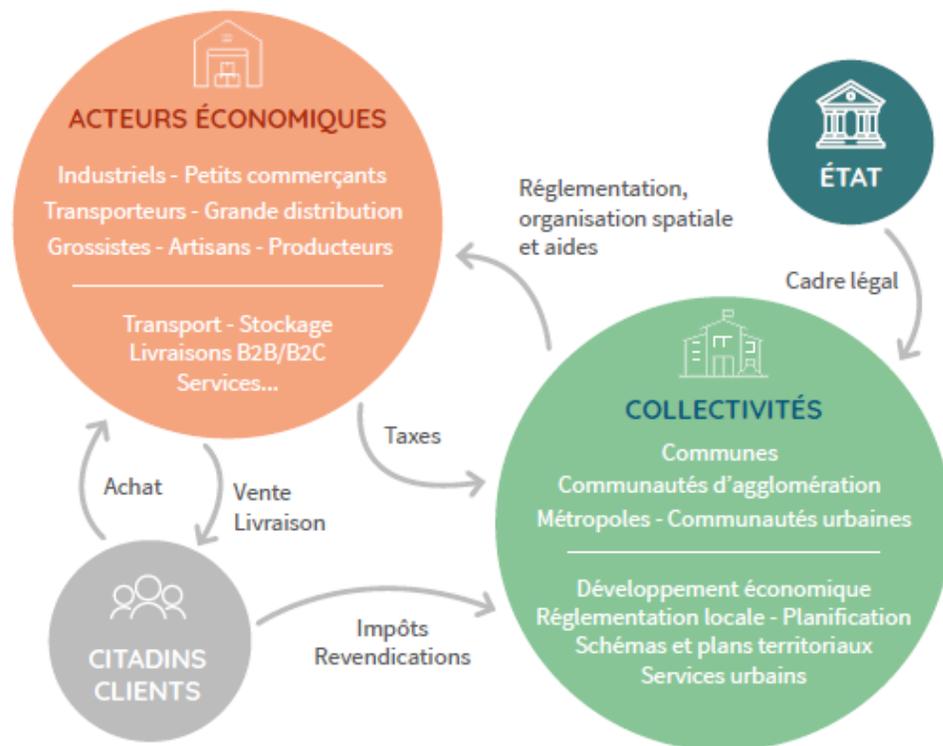


13 avril 2021

La logistique urbaine constitue le **dernier maillon de la chaîne logistique** globale.







## Rôle de facilitation

- ✓ Portage politique
- ✓ Gouvernance
- ✓ Transversalité
- ✓ Utilisation de différents leviers pour agir (cadre réglementaire, politique foncière, planification, incitation, innovation...)

Planifier



Evaluer

Organiser

Communiquer

Inciter

# La démarche d'engagement volontaire en faveur de la logistique urbaine

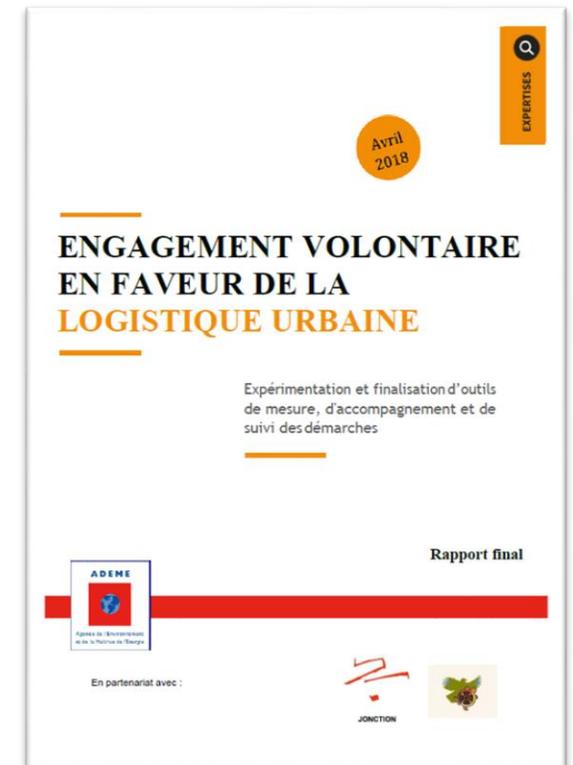
✓ **Contexte** : Initiée en 2016 dans le cadre de la « Stratégie France Logistique 2025 » suite à la Conférence nationale logistique de 2015

✓ **Objectifs de la démarche** :

- Diffusion des bonnes pratiques au sein des collectivités
- Réduire les impacts sur l'environnement (GES, polluants, bruit...)
- Apaiser le centre-ville (pollution visuelle, congestion, accidents)
- Améliorer l'efficacité du transport des marchandises en ville
- Renforcer l'attractivité et la compétitivité du territoire et créer de l'emploi

✓ **Principes méthodologiques** :

- Diagnostic
- Concertation
- Charte partenariale (plan d'action)



- ✓ **Innovations Territoriales et Logistique Urbaine Durable**
- ✓ **Programme CEE** (Certificat d'économie d'énergie)
- ✓ **Durée : 2 ans** (fin 31 décembre 2022)



- ✓ **Bénéficiaires :**

- **Collectivités** (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération)
- **Acteurs économiques** (transporteurs, logisticiens, chargeurs, commerces, artisans, entreprises)

- ✓ **Porteurs et partenaires techniques :**





Sensibiliser 250 EPCI aux enjeux de la logistique urbaine sur leur territoire

Accompagner 50 EPCI à la réalisation de charte de LU tout au long du programme InTerLUD

→ 31 décembre 2022



Sensibiliser 250 EPCI aux enjeux de la logistique urbaine sur leur territoire

Actuellement : 78 EPCI sensibilisées

Accompagner 50 EPCI à la réalisation de charte de LU tout au long du programme InTerLUD

Actuellement : 10 EPCI engagées  
+ 10 intéressées

Métropole du Grand Nancy

→ Courrier de sollicitation d'accompagnement  
reçu le 02/03/21



Sensibilisation, formation et accompagnement des **collectivités**



Sensibilisation, mobilisation et accompagnement des **acteurs économiques et leurs représentants**



**Présidence du comité de pilotage,**  
apport méthodologique et technique,  
communication

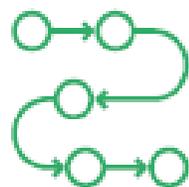
**LLC** est un facilitateur pour intégrer les acteurs économiques dans les prises de décisions de la démarche (séminaires, ateliers, concertations...)

**Sensibilisation et mobilisation  
des acteurs économiques**

**Accompagnement dans  
la formation**

**Développement d'outils  
numériques**

# Accompagnement des collectivités pour la réalisation de chartes d'engagement volontaire :



**Une méthodologie** s'appuyant sur le guide de la charte d'engagement volontaire de l'ADEME



**Un accompagnement** dédié à votre collectivité



**Des formations** pour renforcer votre expertise



**Une mobilisation des acteurs économiques locaux** (séminaires, réunions, groupes de travail, développement de services...)



**Des partages d'expérience** pour mutualiser les bonnes pratiques et innover



**Des concertations** entre acteurs locaux de la logistique urbaine



**La mise à disposition de financements** pour des études et des prestations nécessaires à la réalisation des chartes



**La signature de la charte** pour la mise en place d'actions concrètes avec tous les acteurs locaux

Metz Métropole

→ Premiers échanges en novembre 2020

Communauté d'Agglomération  
Portes de France – Thionville

→ RDV de sensibilisation à planifier

Communauté d'Agglomération  
du Val de Fensch

→ RDV de sensibilisation à planifier



## Marion COTTET

Chargée d'études logistique urbaine  
Programme InTerLUD

- Mobile : 07 60 47 42 78
- Courriel : [marion.cottet@cerema.fr](mailto:marion.cottet@cerema.fr)

# Renforcement de la qualité de l'air dans les PCAET

(Art. 85 - loi LOM du 24 décembre 2019 )

EPCI > 100 000 hab :

- ◆ Metz Métropole \*

et EPCI > 20 000 hab dont le territoire est couvert tout ou partie par un PPA :

- ◆ CC Mad & Moselle \*
- ◆ CC Rives de Moselle \*
- ◆ CC du Pays Orne Moselle \*
- ◆ CA Val de Fensch \*
- ◆ CA Portes de France - Thionville \*\*
- ◆ CC Arc Mosellan\*

\* : PCAET engagé

\*\* : PCAET non engagé



**Un plan d'action pour l'air**  
(→à réaliser avant le 01/01/2022)

Comprend :

- des actions → réduction des émissions et concentration de polluants atmosphériques
- une étude : zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m)

## Le plan d'action pour l'air : Atteindre des objectifs biennaux (à compter de 2022)

- **en émissions** : atteindre à minima les objectifs de réduction prévus par le PREPA à 2030 concerne SO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, NH<sub>3</sub>, PM<sub>2.5</sub> et COVNM (année de référence : 2005)

	2020	2025	2030
Dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )	-55%	-66%	-77%
Oxydes d'azote (NO <sub>x</sub> )	-50%	-60%	-69%
Composés organiques volatils non méthaniques (COVnM)	-43%	-47%	-52%
Ammoniac (NH <sub>3</sub> )	-4%	-8%	-13%
Particules fines (PM <sub>2.5</sub> )	-27%	-42%	-57%

- **en concentrations** : respecter les normes réglementaires le plus rapidement possible, et au plus tard en 2025

=> Respecter les normes de qualité de l'air mentionnées à l'article L. 221-1 du CE

- Préconisation : prendre en compte que les notions de **valeurs-limites** et de **valeurs cibles** pour la santé humaine.
- Pour PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>, en accord avec l'objectif 15 du SRADET : prendre en compte les **lignes directrices OMS** à l'horizon 2030

## Le plan d'action pour l'air

→ **Une étude sur l'opportunité de créer une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) sur tout ou partie du territoire**

### **Soit une « Étude d'opportunité »**

- démontrer l'intérêt de la création d'une ZFE-m : objectifs du plan d'action non atteints sans la mise en place d'une ZFE-m.
- exposer les bénéfices environnementaux et sanitaires attendus
- peut être réalisée sur un périmètre regroupant plusieurs EPCI

### **Soit une « Étude réglementaire » (article L. 2213-4-1 du CGCT)**

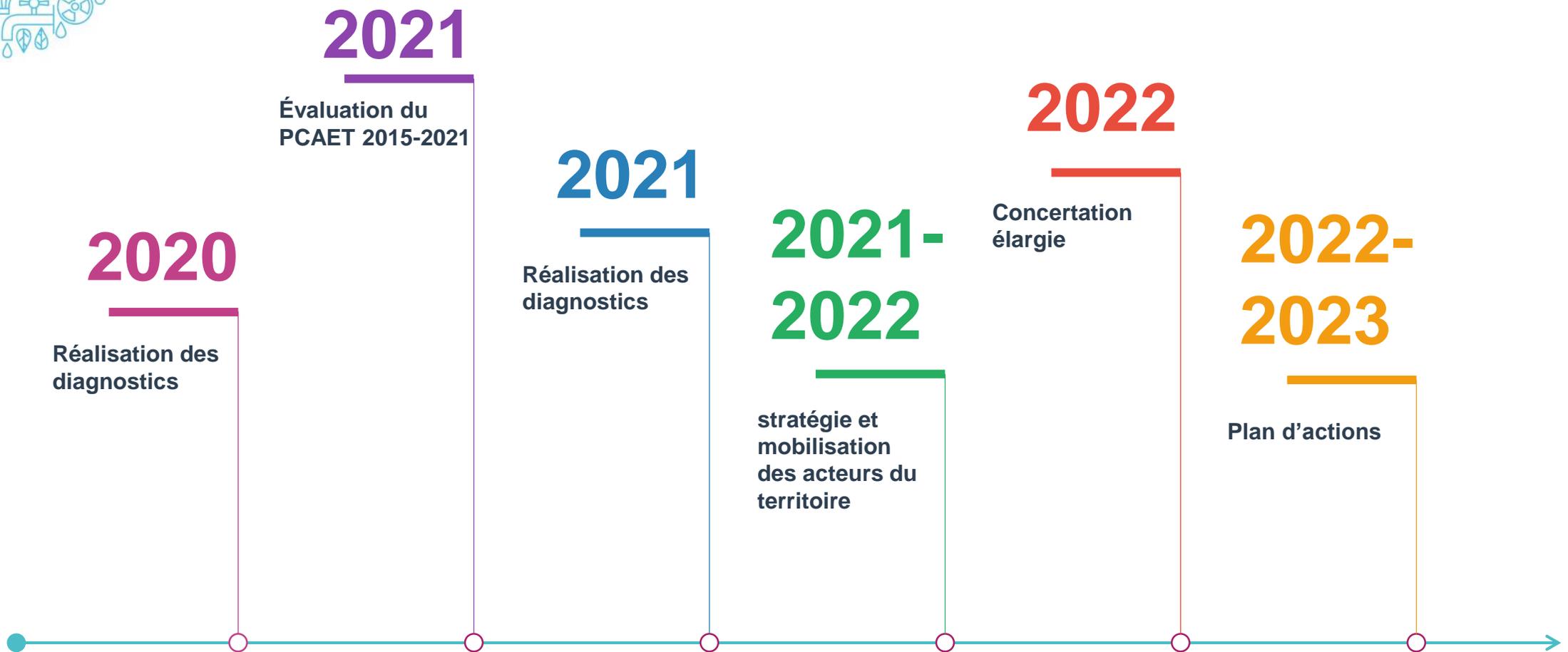
- permet ZFE-m avec contrôle + éventuellement sanctions automatisées

+ **Projet de loi Climat et Résilience / Article 25**

↳ → **Mise en place des zones à faibles émissions mobilité (ZFE-m) aux agglomérations métropolitaines de plus 150 000 habitants d'ici le 31 décembre 2024 => Metz Métropole**



# CALENDRIER



# PCAET 2015 - 2021



Entre 2015 et 2018 :

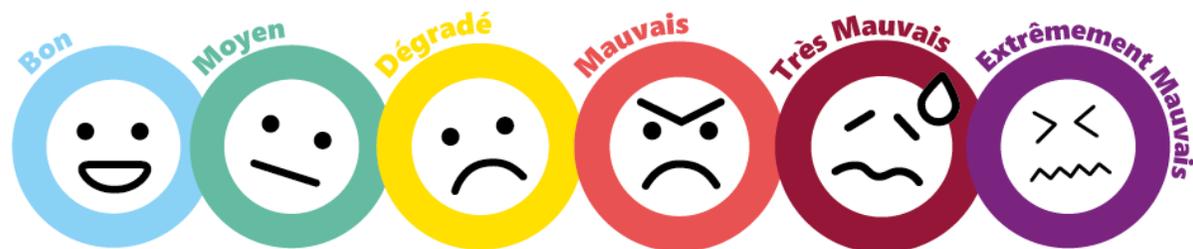
**Nox** - 51,14 %

**NH3** + 2,25 %

**PM 10** - 41,53 %

**PM 2.5** - 38,93 %

# ÉVOLUTION DE L'INDICE ATMO



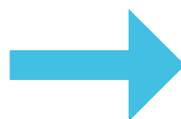
## Enjeux et opportunités :

- Mieux communiquer sur la qualité de l'air et travailler avec les communes ;
- Faire preuve de pédagogie sur les conséquences de la perception de la qualité de l'air ;
- Anticiper un impact financier si alignement de la gestion des pics de pollution.

Jours "mauvais" ou pire

Indice actuel

4 jours



Indice renouvelé

46 jours

# QUALITÉ DE L'AIR DANS LES ÉCOLES – COVID19

## Accompagner les communes sur la réglementation qualité de l'air intérieur dans les ERP

FICHE

1.

Réaliser une évaluation des moyens d'aération et de ventilation

FICHE

2.

Comment élaborer un programme d'actions

FICHE

3.

Faire une campagne mesure de la qualité de l'air

## Lien entre aérosols de SARS-COV-2 et CO2



- Informer les communes sur les connaissances
- Choix de capteurs de mesures
- Définition des protocoles d'aérations

# LIEN AVEC LES POLITIQUES PUBLIQUES

## Enjeux et opportunités :

Intégrer les thématiques de qualité de l'air dans les documents cadres : PLUi, PLH, PDU ...

Élargir la thématique à la santé environnement : contrat local de santé ...

Plan National en Santé Environnement 4 (PNSE4)



## Exemple :

- **Réseau Pollin'air** : ambassadeurs professionnels et amateurs, signalant et géolocalisant en temps réel l'arrivée des pollens allergisants ;
- **Stratégies d'aménagements** : cartes stratégiques de l'air, thèse îlots de chaleur urbain... ;
- **Stratégie de rénovation énergétique** : prise en compte de la qualité de l'air, chauffage au bois ;
- **Mobilité** : Zone faible émission mobilité, troisième ligne de BHNS, hydrogène...

# ZONE FAIBLE ÉMISSION



## Contexte :

- Loi orientation des mobilités
- EPCI de plus de 100000 habitants et ceux couverts en tout ou partie par un PPA doit réaliser un plan d'actions :
  - permettre l'atteinte à compter de 2022 des objectifs territoriaux biennaux de réduction des émissions de polluants atmosphériques ;
  - comporter une étude portant sur la création, sur tout ou partie du territoire concerné, d'une ou plusieurs zones à faibles émissions mobilité (ZFEm).

## Annonces du Conseil National de l'Air du 18 novembre 2020 :

La ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili a annoncé un renforcement des zones à faibles émissions mobilité :

- le dispositif des zones à faibles émissions sera étendu dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2025, soit 35 nouveaux territoires concernés ;
- la compétence sera confiée aux présidents d'intercommunalité ;
- les travaux relatifs aux contrôles automatisés pour faciliter le travail de contrôle des collectivités locales seront accélérés.

# HYDROGENE



## Contexte :

Metz Métropole s'intéresse à l'hydrogène comme solution innovante décarbonée

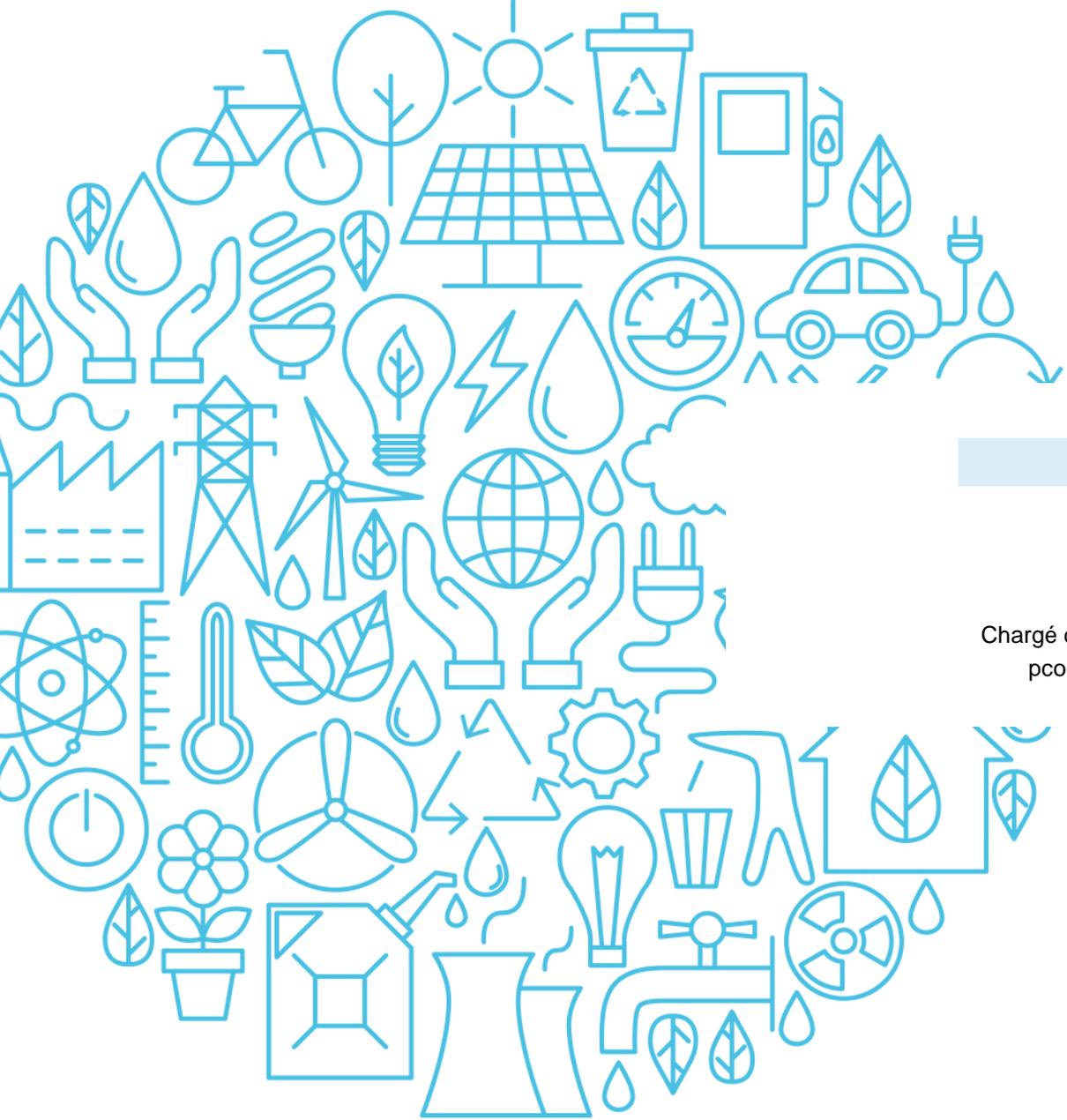
## Opportunités :

Utilisation de nouvelle motorisation pour :

- Le réseau de transport en commun ;
- Les bennes à ordures ménagères ;
- Troisième ligne de bus à haut niveau de service (étude en cours).

## Production :

Une filière de production locale et de distribution d'hydrogène est en projet sur le territoire, en partenariat avec l'UEM.



**Votre contact :**

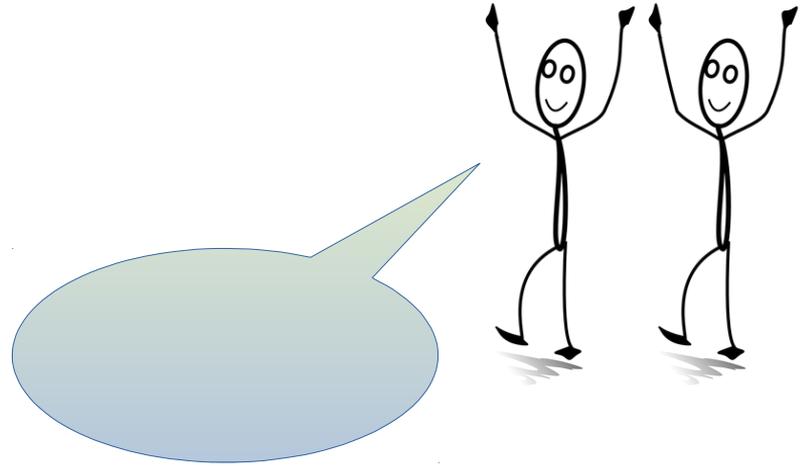
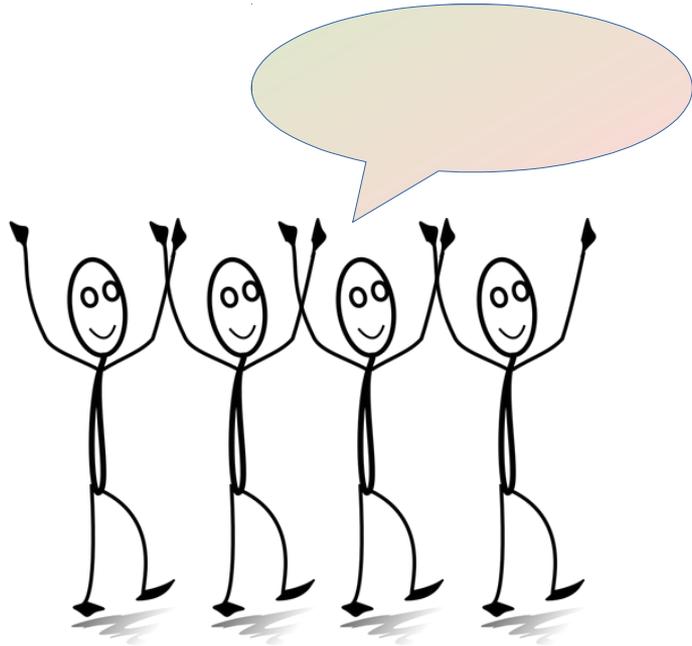
**Metz Métropole**

**Philippe COMBAS**

Chargé de mission Air Energie Climat  
pcombas@metzmetropole.fr



# Temps d'échange sur les plans d'action air et les ZFE-m





# PRÉFET DE LA MOSELLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## Comité local de l'air

PPA et autres actions pour la qualité de l'air

**Pour plus d'informations :**

Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air – 5 rue de Madrid, 67300 Schiltigheim - [http://www.atmo-grandest.eu/](http://www.atmo-grandest.eu)

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie – 8 rue Adolphe Seyboth – 67000 Strasbourg - <https://www.ademe.fr/>

DREAL-STELC – Pôle Transition Énergétique Qualité de l'Air – 14 Rue du Bataillon de marche 24 – 67050 Strasbourg - <http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/>

**13 avril 2021**